

LES CENTRES DE DÉCISION EN FINISTÈRE : QUELLES TENDANCES ENTRE 2012 ET 2015 ?

Novembre 2015



Étude réalisée pour le compte de l'association Investir en Finistère

L'ADEUPa remercie tous les partenaires mobilisés dans le cadre de cette étude, notamment les services fichiers des CCI de Brest, Morlaix, Quimper, ainsi que les responsables des organismes publics ayant accepté de répondre à nos questions.

Les personnes rencontrées lors de l'étude :

Pascal OLIVARD, Président de l'UBO et de l'UEB

Paul FRIEDEL, directeur de Télécom Bretagne

Philippe EL SAIR, directeur général du CHRU de Brest

Bertrand UGUEN, directeur général des services de Brest métropole

Sommaire

Avant-propos	5
Les centres de décision privés en 2015	6
Principales conclusions de la précédente étude.....	6
Le taux de dépendance économique évolue peu ..	6
675 entreprises stratégiques dans le Finistère en 2015	7
Recul du nombre d'entreprises et de l'emploi depuis 2012.....	8
Influence croissante des centres de décision finistériens	9
Les groupes nationaux renforcent leur présence. 10	
Recul de l'emploi sous contrôle étranger, malgré des rachats	11
Politique d'innovation des entreprises stratégiques.....	12
55 ans, la moyenne d'âge des chefs d'entreprise ..	14
Les perspectives dans le public : zoom sur quatre secteurs clés.....	15
L'enseignement supérieur et de la recherche.....	15
La santé.....	19
Les effets du statut de métropole pour Brest.....	22
La défense	25
Conclusion	28
Annexes	29
Glossaire.....	31

Avant-propos

Le monde économique est plus que jamais en mouvement ; les échanges internationaux sont croissants et l'innovation est essentielle pour trouver de nouveaux marchés et rester compétitif. Curieuse d'analyser les évolutions de l'économie finistérienne dans ce contexte, l'association Investir en Finistère a confié à l'ADEUPa une étude sur les centres de décisions. Quelle est la part des capitaux nationaux et étrangers dans les entreprises du département ? Evolue-t-elle et pour quelles raisons ? Dans la sphère publique, quelles sont les perspectives des grands employeurs (ministère de la Défense, métropole, enseignement supérieur/recherche et centre hospitalier régional universitaire) ? Quels en sont les enjeux ?

Ces questions ont été abordées dans une précédente étude réalisée en 2012. Les présents travaux ont pour objectif d'analyser les évolutions. Compte tenu des différences entre les sphères privées et publiques, tant en termes d'organisation que de problématiques, l'approche est double : une analyse quantitative pour le secteur privé et une approche qualitative pour les acteurs publics grâce aux entretiens réalisés auprès des responsables finistériens.

Les centres de décision privés en 2015

Principales conclusions de la précédente étude¹

En 2010, le Finistère se caractérisait comme un territoire relativement indépendant d'un point de vue économique puisque les emplois dépendaient peu de centres de décisions hors du département.

Seulement 40 % des effectifs étaient contrôlés par une entreprise nationale ou étrangère (source : INSEE, Clap-Lif). A la même période, la moyenne française était de 48 %. Plusieurs éléments d'explication avaient été avancés : la présence de nombreux groupes, solidement implantés dans le Finistère, et l'enracinement local des chefs d'entreprise, dont près des deux tiers étaient natifs du département.

L'étude avait également mis en exergue le rayonnement économique du Finistère. 29 000 emplois localisés en dehors du département dépendaient de groupes finistériens comme Doux, Even, Triskalia, Trécobat...

Enfin, l'étude évoquait l'ancre des entrepreneurs au territoire, avec une attention particulière à porter au renouvellement des générations puisque 43 % des dirigeants avaient dépassé l'âge de 50 ans, soit un taux plus élevé qu'en moyenne nationale (40 %).

Le taux de dépendance économique évolue peu

Depuis, l'INSEE a estimé le taux de dépendance du Finistère à 39 % pour l'année 2011, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. **Le département figure toujours dans les 25 départements français qui présentent le plus faible taux de dépendance.** Malgré tout, d'autres territoires proches des particularités économiques du Finistère ont une indépendance encore plus forte. C'est le cas du Var ou de la Vendée par exemple.

Pour analyser la situation en 2015, l'ADEUPa a repris la méthode utilisée en 2012. Les entreprises considérées comme stratégiques pour le développement économique ont constitué un échantillon, à partir duquel a été analysée la localisation des centres de décision.

Les critères pour définir le caractère stratégique des entreprises :

• L'emploi

Un seuil de 20 emplois minimum a été pris en compte. Sources : fichiers des CCI du Finistère, INSEE – SIRENE, base Diane – Coface SCRL

Précisions méthodologiques

Le caractère stratégique de l'entreprise est défini à la fois à partir d'une approche en termes de taille (emploi, perspectives de croissance), d'influence (implantations, exportations) et d'innovation (brevets, activité R&D).

- Les perspectives de croissance des entreprises

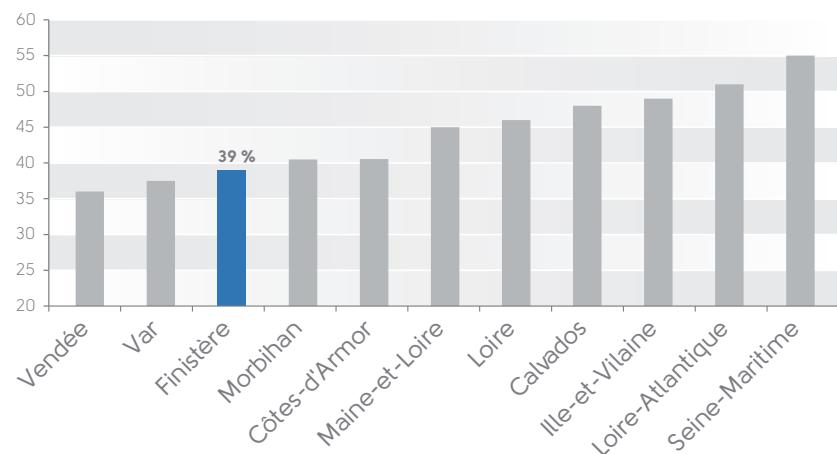
Le classement élaboré par BPI France afin d'identifier les entreprises à fortes perspectives de croissance a été pris en compte.

- Le rayonnement des entreprises

Le rayonnement est appréhendé au travers du niveau d'exportations des entreprises et de l'implantation d'établissements en dehors du Finistère. Sources : Douanes, INSEE – SIRENE, base Diane – Coface SCRL

Taux de dépendance économique en 2011

(en % des emplois contrôlés par un centre de décision extérieur au Finistère)



Source : INSEE, CLAP-LIFI

1. «Maintien et développement des centres de décision en Finistère», octobre 2012, ADEUPa
«Le Finistère : une économie qui préserve ses centres de décision en s'appuyant sur ses groupes», décembre 2012, INSEE

- L'innovation

Les activités de R&D sont observées au travers la participation aux projets labellisés par les pôles de compétitivité Mer Bretagne Atlantique, Images et réseaux et Valorial, aux brevets et aux frais de recherche/développement. Sources : pôles de compétitivité, INPI, base Diane – Coface SCRL

- L'activité

Des secteurs comme le commerce, l'aide à domicile, les activités immobilières, la restauration ou l'aide sociale ne font en général pas partie du champ de l'étude. Des entreprises appartenant à ces secteurs ont toutefois été prises en compte lorsque leur siège est dans le Finistère et qu'elles ont des implantations au sein d'autres départements (ex : Sofibra, Dialogues...).

675 entreprises stratégiques dans le Finistère en 2015

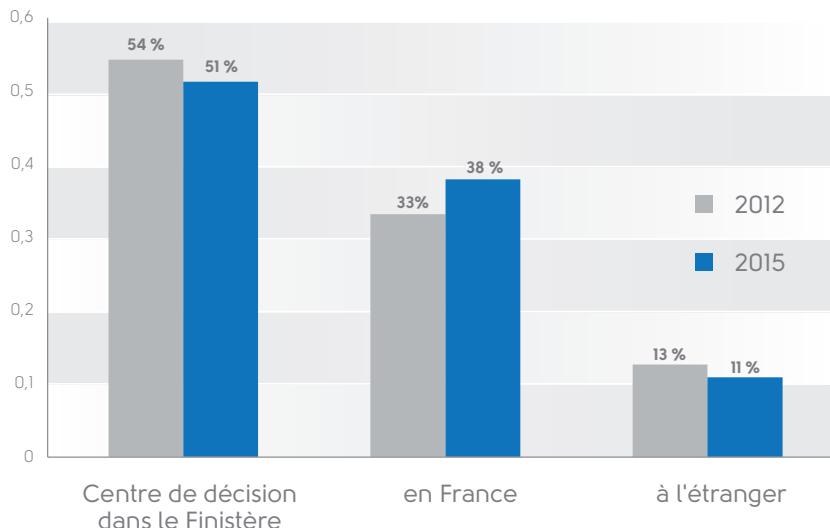
Les 675 entreprises stratégiques identifiées emploient 78 200 personnes en 2015. Le secteur industriel est le plus présent avec 45 % de l'emploi.

Les emplois dépendent majoritairement de centres de décision finistériens (51 %), puis de groupes nationaux (38 %) et dans une moindre mesure de sociétés étrangères (11 %).

En comparaison des données de l'INSEE, le taux de dépendance de l'économie finistérienne paraît plus élevé. Outre les années d'analyse qui ne sont pas les mêmes, la différence résulte du fait que notre approche repose sur un échantillon d'entreprises et que nous avons exclu certaines activités, par définition plus ancrées localement comme la restauration, le commerce...

Entre 2012 et 2015, le poids des centres de décision finistériens est moindre. A contrario, les groupes à capitaux nationaux sont davantage représentés dans l'emploi départemental.

Emplois des entreprises stratégiques suivant la localisation du centre de décision



Source : fichiers des CCI du Finistère – Traitement : ADEUPa

Palmarès des entreprises stratégiques dans le Finistère en 2015

ENTREPRISES	Estimation de l'emploi au 1er janvier 2015	Évolution par rapport à 2011 (en %)
ARKEA CRÉDIT MUTUEL	3 604	+ 10 %
DCNS	2 800	- 4 %
EVEN dont LAITA	1 930	ns
BAI	1 918	+ 3 %
BIGARD	1 704	- 13 %
THALES	1 619	- 3 %
INTERMARCHÉ	1 580	+ 12 %
CRÉDIT AGRICOLE	1 444	+ 2 %
AIR FRANCE - KLM	1 201	- 3 %
VINCI	998	+ 43 %
TRISKALIA	924	+ 20 %
DOUX	911	- 14 %
MONIQUE PIFFAUT	808	+ 415 %
KÉOLIS	784	+ 5 %
KOHLER	765	+ 3 %
SILL	755	+ 13 %
THAI UNION FROZEN PRODUCTS PCL	723	+ 135 %
LIVBAG	715	- 7 %
VERLINGUE	641	+ 1 %
SCHWEITZER MAUDUIT INTERNATIONAL	626	- 36 %

Source : fichiers des CCI du Finistère, entreprises – Traitement : ADEUPa

Recul du nombre d'entreprises et de l'emploi depuis 2012

Entre 2012 et 2015, le nombre d'entreprises stratégiques s'inscrit en recul (-35 entreprises).

Plusieurs raisons :

- Certaines entreprises sont passées sous la barre des 20 salariés, seuil retenu pour le caractère stratégique (PAM à Brest, Bretagne métallerie à Guipavas, Vasselet à Pleyber-Christ, Sigma Systems à Ergué-Gabéric, Elorn constructions à Bodilis...).
- D'autres ont fait leur entrée dans l'échantillon, soit par le fait d'une création d'activité ou du développement de l'entreprise. Ex : OVH à Brest, 3E solutions à Saint-Renan.
- Des entreprises ont aussi fermé leurs portes : Isobox à Bannalec, Le Got au Drennec, Laot à Guipavas, Kanabeach à Locmaria-Plouzané, Idea agencements à Brest, Bretagne gâteaux à Laz...

Par ailleurs, dans les entreprises stratégiques, l'emploi se replie (-0,8 %, - 644 emplois), particulièrement dans le secteur industriel.

Cette baisse est toutefois à relativiser dans la mesure où le recul de l'emploi salarié privé² s'élève à 2,2 % dans le Finistère dans la même période, soit plus de 5 200 emplois détruits.

Il semble donc que les entreprises stratégiques aient tendance à résister davantage aux turbulences économiques.

Du fait de mouvements capitalistiques pour une grande part, mais aussi de liquidations judiciaires (voir exemples plus haut), les emplois détenus par des centres de décision finistériens reculent (-2 700) entre 2012 et 2015 dans le département.

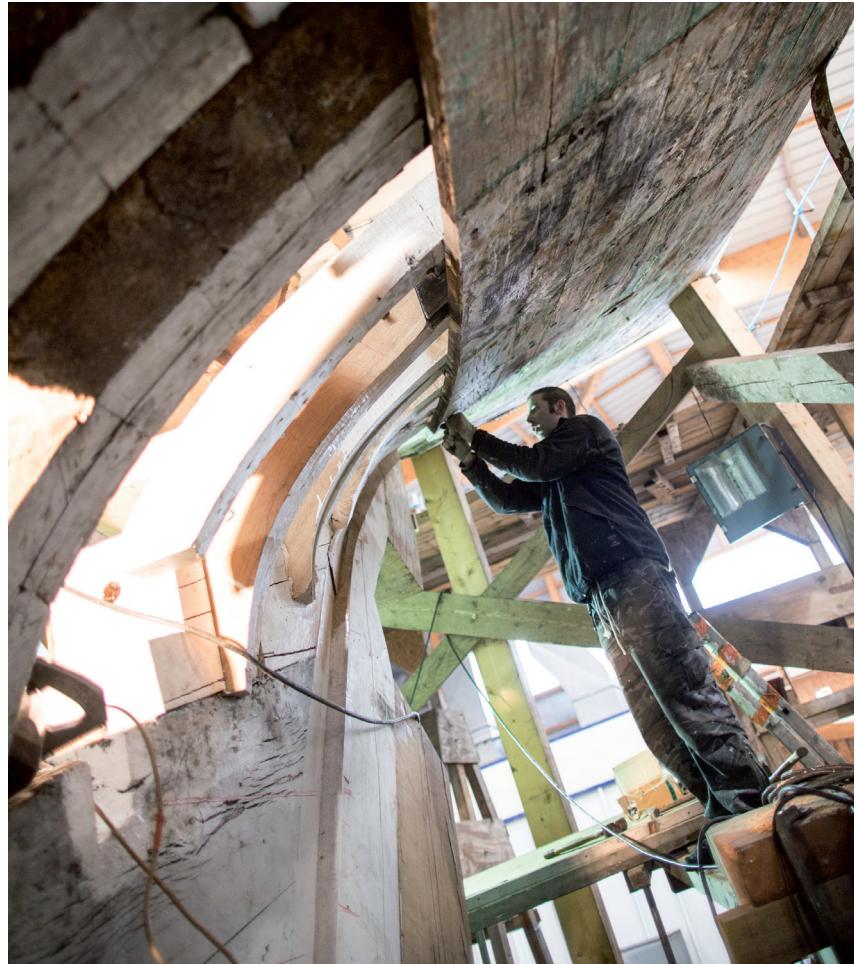
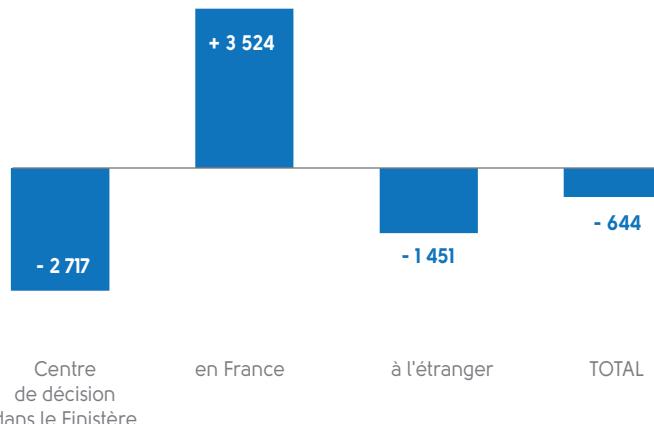


Photo : Franck Bétermin- Brest métropole

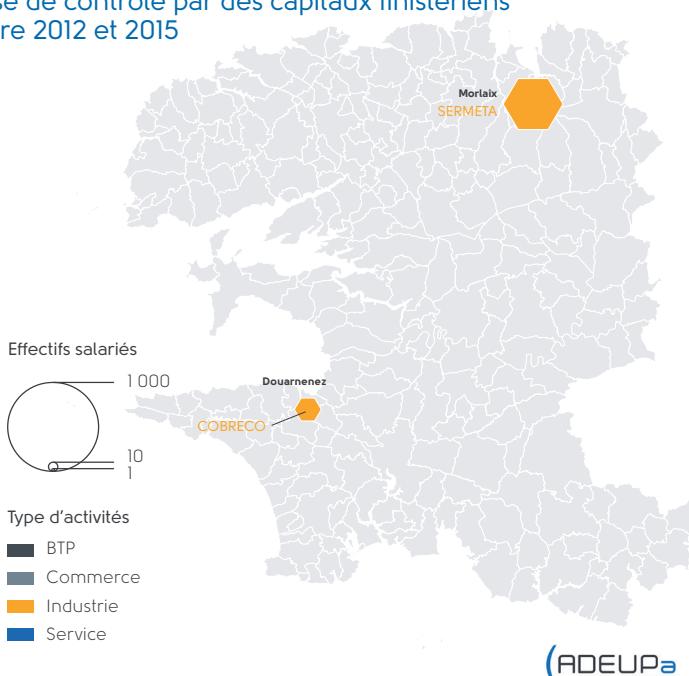
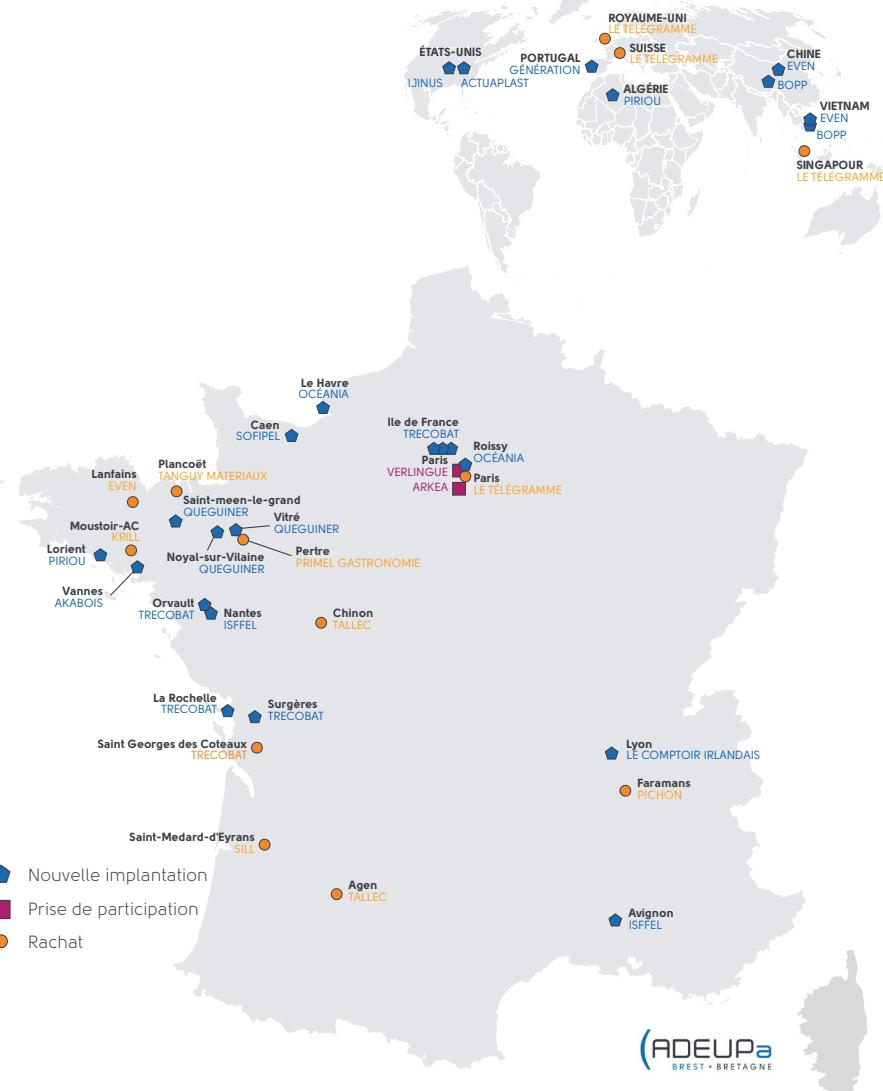
Evolution de l'emploi dans les entreprises stratégiques entre 2012 et 2015 en Finistère



Source : fichiers des CCI du Finistère – Traitement : ADEUPa

² Champ URSSAF et MSA

Renforcement de la présence des groupes finistériens en France et dans le monde entre 2012 et 2015



Influence croissante des centres de décision finistériens

L'INSEE chiffre à 29 000 le nombre d'emplois en France hors Finistère, contrôlés par des centres de décision finistériens. Cette présence ne se dément pas dans les années récentes et a tendance à s'accentuer grâce aux :

Nouvelles implantations

Citons l'exemple du chantier naval concarnois Piriou qui s'est implanté à Lorient et en Algérie, en créant une co-entreprise avec un homologue algérien. Autres illustrations : l'ouverture par Génération d'une filiale au Portugal et la création d'un bureau à Shangaï par le groupe Even.

Prises de participation

Des groupes finistériens prennent des parts dans le capital d'entreprises. Exemples : l'assureur quimpérois Verlingue entre dans le capital de Clarens à Paris (49 % des parts) ; le Crédit mutuel Arkéa fait de même dans la société parisienne de gestion du patrimoine Primonial (45 % du capital).

Rachats

Quelques opérations de croissance externe sont enregistrées depuis 2012 : le groupe Sill et le Petit Basque ainsi que Saveurs Cristal, Le Télégramme et OC Sport, Tallec et des sites de production Delpeyrat...

SERMETA REPASSE SOUS CONTRÔLE FINISTÉRIEN

Le fonds nord-américain Carlyle avait pris le contrôle du groupe morlaisien en 2010.

Joseph Le Mer, qui depuis cette date possédait 35 % du capital, devient majoritaire en 2014. Il est accompagné dans ce rachat par Bpifrance, Arkéa capital partenaire et le Crédit agricole.

Les groupes nationaux renforcent leur présence

En trois ans, la part des emplois contrôlés par des centres de décision nationaux progresse significativement.

Plusieurs rachats de centres de décision autrefois finistériens par des groupes nationaux sont enregistrés : Doux par la holding Calmels, Rousseau par la SNEF, Ouest Inox par le groupe Sofinor, Exco Bretagne par KPMG, Codis Conseils par Grant Thornton, Germicopa par le groupe nordiste Florimond Desprez...

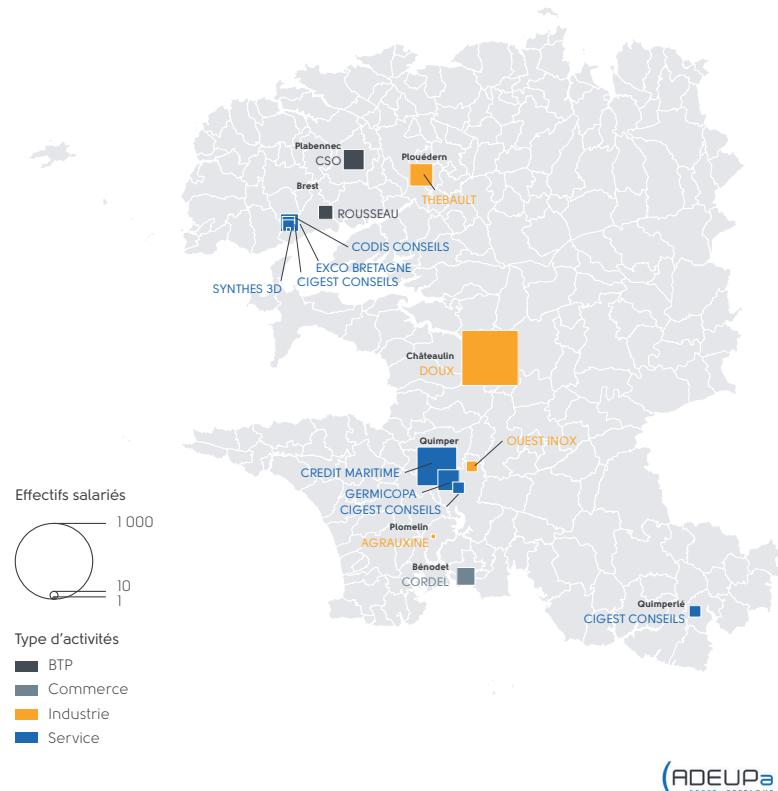
Quelques groupes français renforcent leur présence dans le département comme :

- la Financière de Turenne, déjà propriétaire de Géo et des salaisons de l'Arrée à Brennilis, a racheté les usines Jean Caby de Lampaul-Guimiliau et d'Ergué-Gabéric,
- le groupe Intermarché a pris une participation majoritaire au sein de la société briécoise d'abattage, via sa filiale SVA. Cet investissement vient s'ajouter aux activités déjà détenues par le groupe (Monique Rannou, Filet bleu, Capitaine Cook, Moulin de la marche...).



Photo : Mathieu Le Gall - Brest métropole

Des entreprises finistériennes désormais détenues par des groupes nationaux



Investissements étrangers dans le Finistère entre 2012 et 2015

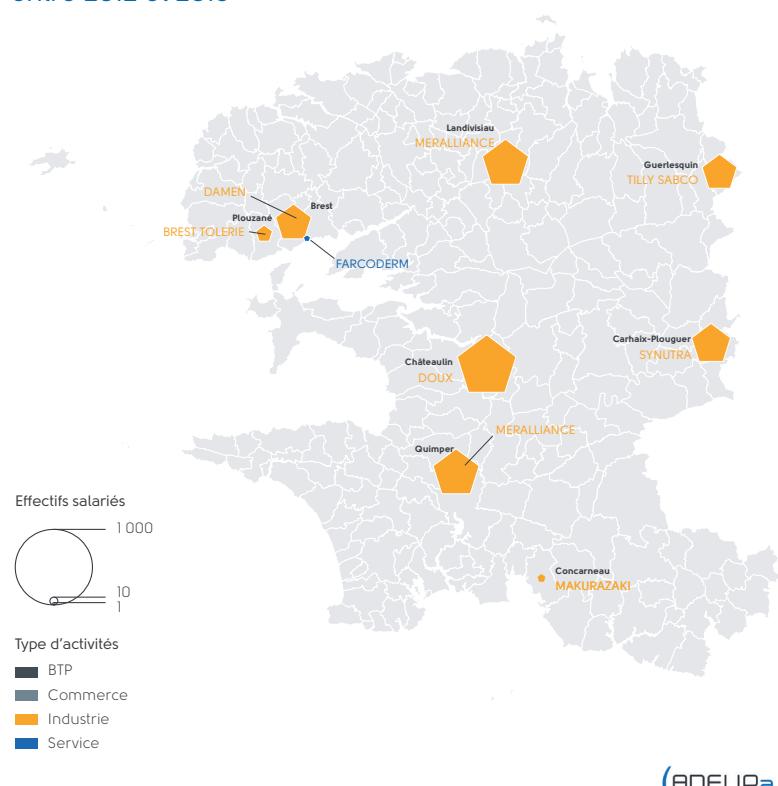




Photo : Jean-Yves Guillaume - Brest métropole

Recul de l'emploi sous contrôle étranger, malgré des rachats

Au niveau national, après trois années de stabilité, les investissements d'opérateurs étrangers ont progressé de 8 % en 2014. Les entreprises étrangères continuent d'investir d'abord dans les activités de production (30 % des projets), mais la recherche, l'ingénierie et le design ont fait une percée significative ces dernières années.

En Bretagne, les secteurs dominants sont ceux de l'agroalimentaire et du numérique. Le poids des entreprises internationales reste inférieur à la moyenne nationale. Mais, l'intérêt des groupes étrangers est croissant. Par exemple dans l'agroalimentaire, ils viennent rechercher des entreprises et de la main-d'œuvre de qualité, ainsi qu'une traçabilité des produits.

Dans le Finistère, l'emploi sous contrôle de firmes étrangères a tendance à reculer = - 1 450 emplois entre 2012 et 2015.

Désormais, 11 % des emplois des entreprises stratégiques sont sous contrôle d'opérateurs internationaux, contre 13 % avant.

Les investissements étrangers peuvent prendre plusieurs formes : fusion, acquisition, création, extension ou modernisation.

Quelques exemples récents dans le Finistère.

- Investissements de modernisation par le groupe belge La Floridienne : 3 M€ d'investissement sur des sites de production spécialisés dans la transformation des produits de la mer. Objectif : accroître les capacités de production de Gartal-Maréval à Quimper et Doussot-La Palourdière à Quimperlé.
- Implantation à Concarneau de Makurazaki, société japonaise spécialisée dans la transformation du poisson. Investissement industriel avec prévision de création de 10 emplois en trois ans.

- Rachat du chantier brestois de réparation navale Sobrena par le groupe hollandais Damen. Idem pour l'entreprise quimpéroise Meralliance par le groupe thaïlandais Thaï Union Food et l'entreprise de métallurgie Brest Tôlerie par le groupe italien Iltom.

LE PALMARÈS DES GROUPES ÉTRANGERS DANS LE FINISTÈRE

(en nombre d'emplois)

Kohler (SDMO) – Brest

Thai Union Frozen products (Meralliance et Paul Paulet) – Quimper, Douarnenez et Landivisiau

Schweitzer maudit - Quimperlé

Marine Harvest - Landivisiau et Châteaulin

Cummins - Quimper

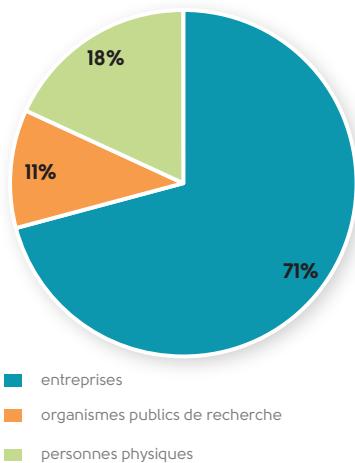
Politique d'innovation des entreprises stratégiques

Brevets : une montée en puissance des centres de décision finistériens

En moyenne annuelle, entre 2012 et 2014, une centaine de demandes de brevets ont été déposés par des acteurs finistériens, auprès de l'INPI³.

Parmi les déposants de brevets, se trouvent de nombreux centres de

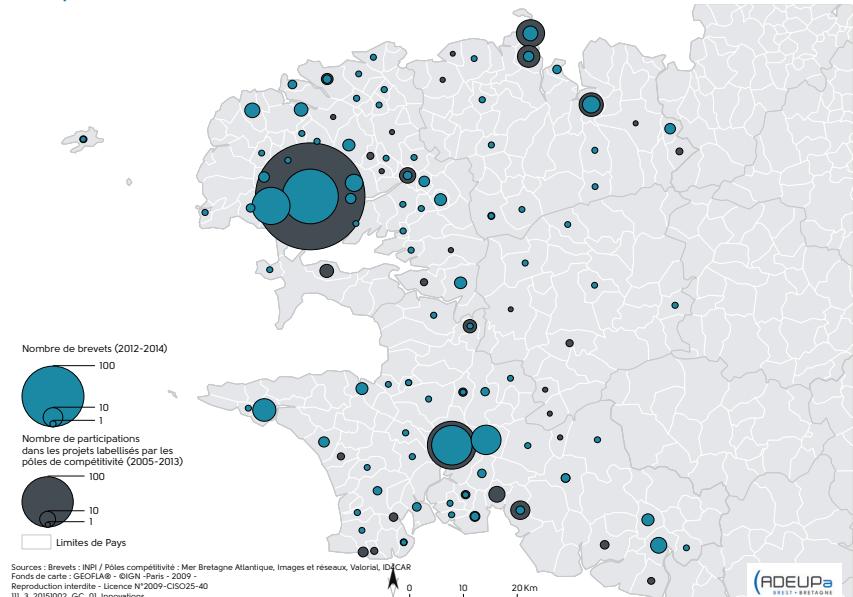
Les déposants de brevets en 2012-2014



Source : INPI – Traitement ADEUPa

3 Résultats analysés en prenant en compte le nom de l'établissement qui a déposé la demande et l'adresse du ou des inventeurs.

Nombre de brevets et de collaborations dans le cadre des pôles de compétitivité



décision situés en dehors du Finistère, principalement de grands groupes nationaux et des organismes de recherche. Un certain nombre d'entre eux font d'ailleurs partie du classement français des cinquante premiers déposants de brevets (exemples : THALES, CNRS, Alcatel Lucent, DCNS).

Les acteurs privés, notamment les industriels, sont au premier plan des publications de brevets.

En Finistère, comme lors des années précédentes, le groupe THALES conserve la première place et Télécom Bretagne la 3^e. En comparaison des résultats observés en 2008-2011, les plus fortes progressions sont réalisées par des entreprises comme Batscap, Sabella ou Hémarina. D'autres sociétés au contraire reculent dans le classement : c'est le cas par exemple de l'entreprise Livbag de Pont-de-Buis.

Principaux déposants de brevets dans le Finistère (selon le nombre de demandes de brevets publiées entre 2012 et 2014 ; minimum de 4 brevets)

ENTREPRISE / ORGANISME	Nombre de demandes de brevets publiées entre 2012 et 2014	Rang 2012-2014	Evolution par rapport à la période 2008-2011
THALES	39	1	=
BATSCAP	23	2	↑
TELECOM BRETAGNE	18	3	=
FOURNITURES HOSPITALIERES INDUSTRIE	12	4	=
DCNS	10	5	=
CNRS	8	6	↓
UBO	6	7	↑
ALCATEL LUCENT	6	7	↓
SABELLA	5	8	-
HEMARINA	5	8	↑
LIVBAG	4	9	↓

Source : INPI

Pôles de compétitivité : concentration géographique des acteurs impliqués dans les projets

Deux cent trente entreprises, organismes de formation et de recherche, associations... sont impliqués dans des projets labellisés par les pôles de compétitivité Mer Bretagne Atlantique, Image et réseaux, Valorial et iD4car, dans la période 2005-2013.

- Principaux organismes publics concernés :

Ifremer, Télécom Bretagne, UBO, ADRIA, ENSTA Bretagne, Station biologique de Roscoff, ENIB

- Principales entreprises :

DCNS, SATIMO, THALES, In Vivo environnement, Meralliance, Yslab, Le Télégramme

Comparativement à la localisation des déposants de brevets, les acteurs sont davantage concentrés géographiquement dans les agglomérations de Brest, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Roscoff et Morlaix.

C'est en partie lié à une plus forte implication des acteurs publics qui sont souvent implantés dans ces villes.

Cadres des fonctions métropolitaines : un développement tiré par les fonctions d'expertise dans les entreprises

Les cadres des fonctions métropolitaines se développent fortement depuis trente ans, particulièrement au sein du secteur tertiaire avec des fonctions par exemple de conception-recherche et de prestations intellectuelles. Majoritairement occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont souvent situés au sein de pôles urbains.

Ainsi, dans le département, les agglomérations de Brest et Quimper accueillent le plus de fonctions métropolitaines (part supérieure à 7 %).

Viennent ensuite le pays Léonard, le pays de Landerneau-Daoulas et l'Aulne maritime (part des CFM comprise entre 6 et 6,5 %).

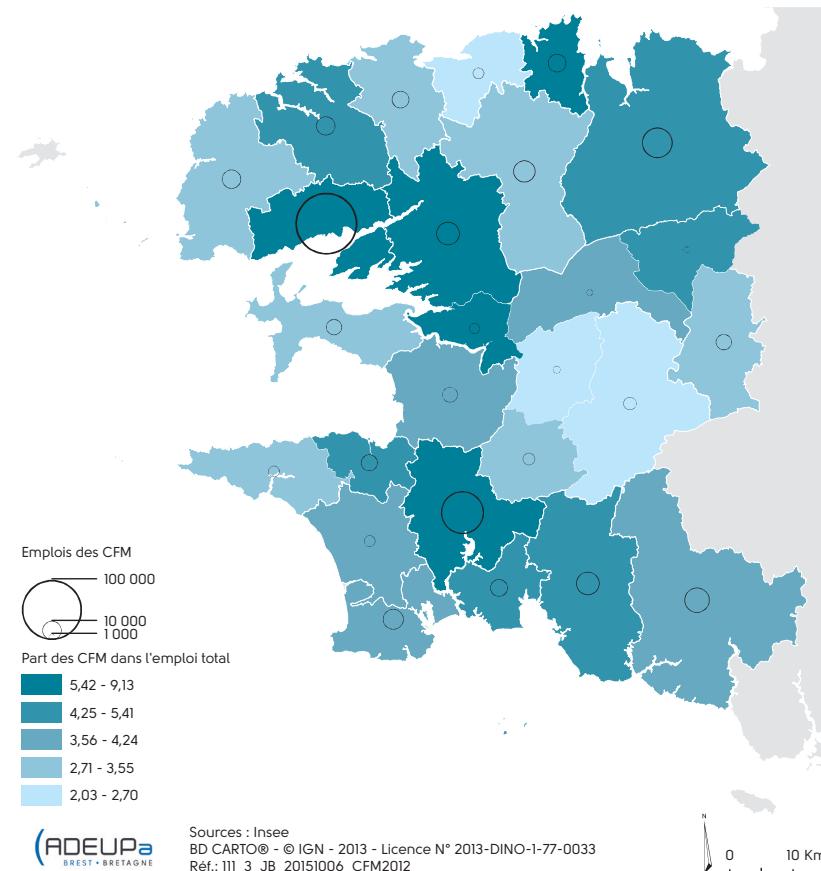
Ces taux élevés sont le reflet :

- d'une activité de recherche importante. Par exemple, pour le pays Léonard, la station biologique de Roscoff et Végénov à Saint-Pol-de-Léon contribuent au développement des fonctions métropolitaines. Les activités de recherche-développement sont aussi présentes dans le secteur privé, avec des entreprises comme Bolloré à Ergué-Gabéric, Livbag et Novatech à Pont-de-Buis, ...
- de la localisation d'entreprises importantes et de centres de décision avec des fonctions de gestion d'entreprise, de prestations intellectuelles (professions liées au conseil, à l'analyse et à l'expertise) et de commerce inter-entreprises. C'est le cas avec des entreprises comme Arkéa Crédit mutuel, Verlingue, la Laïta, la Scarmor...



Photo : Pierrick Ségalen - Brest métropole

Cadres des fonctions métropolitaines Nombre et part dans l'emploi total en 2012



55 ans, la moyenne d'âge des chefs d'entreprise

En 2012, la moyenne d'âge des dirigeants des entreprises stratégiques était de 53,2 ans dans le Finistère. Elle approche aujourd'hui les 55 ans, soit une différence d'une année et demi.

Plus que jamais, le renouvellement des générations devient un point crucial dans le département.

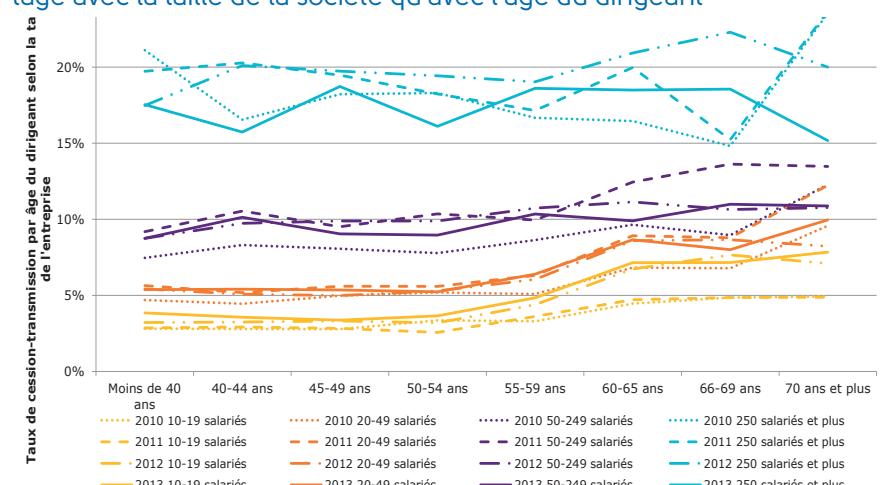
Cependant, contrairement aux idées reçues, selon une étude réalisée par la Banque populaire de l'Ouest et l'Union des Entreprises 35⁴, les opérations de cession interviennent majoritairement avant 55 ans. La fin d'activité professionnelle du chef d'entreprise n'est pas la raison principale des ventes ; ces dernières peuvent notamment correspondre à la recherche de la valorisation du patrimoine en cours de vie active ou à une vente pour préserver l'activité de l'entreprise.

L'étude démontre que la taille de la société prévaut sur l'âge du chef d'entreprise pour la fréquence de la cession. Par exemple, quel que soit l'âge du dirigeant, une entreprise de plus de 50 salariés a plus de chance d'être cédée qu'une PME de 10 à 19 salariés.

Depuis 2012, sur une vingtaine de rachats d'entreprises finistériennes, qui se sont accompagnés d'un départ du centre de décision, les raisons de la vente sont multiples et l'âge n'apparaît pas comme critère majeur. Dans certaines opérations, des difficultés économiques ont été à l'origine de la vente de l'activité et de la reprise par un groupe. Dans d'autres cas, il s'agit d'opportunités financières.

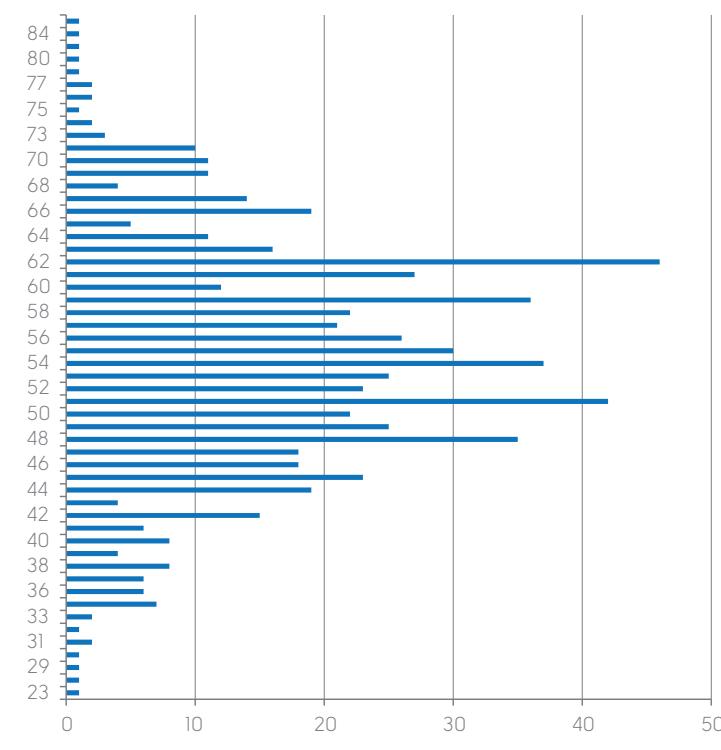
Des exemples de transmissions familiales sont aussi recensés depuis 2012. Par exemple, dans le groupe Pré Vision à Tréflévénez (Emily, Magsi, Oxy-max, Sofimat...), deux des enfants du dirigeant ont pris la codirection générale depuis 2015.

En France, la fréquence des cessions d'entreprises varie toujours davantage avec la taille de la société qu'avec l'âge du dirigeant



Source : données Experian pH, calculs et analyses BPCE

Age des responsables des entreprises stratégiques dans le Finistère en 2015



Source : fichiers des CCI du Finistère

4. « Quand les PME changent de mains : microscopie et enjeux de la cession-transmission », BPCE L'Observatoire, 2012

Les perspectives dans le public : zoom sur quatre secteurs clés

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE



29 000

étudiants en 2014
dans le Finistère



+ 7 %

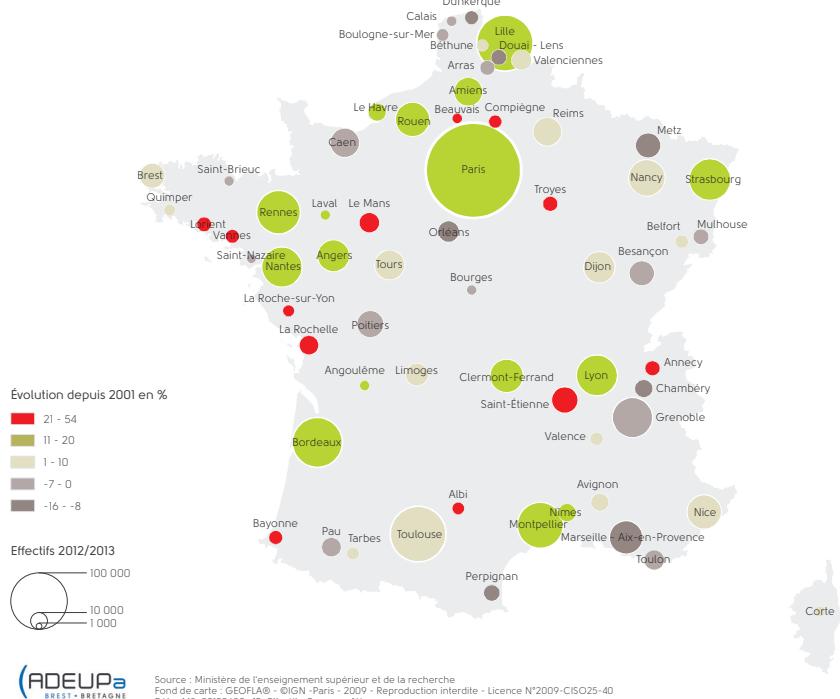
en dix ans



61 %

des étudiants sont
inscrits à l'université

Effectifs de l'enseignement supérieur dans les aires urbaines de plus de 3 000 étudiants



Le Finistère accueille 29 000 étudiants en 2014 (source : MESR) et les effectifs ont progressé au cours des dernières années.

Le pays de Brest constitue le 2^e pôle d'enseignement supérieur en Bretagne avec 25 400 étudiants⁵. Principal atout, la diversité des formations proposées et l'éventail des diplômes de la licence au doctorat permettent d'asseoir le positionnement de la métropole brestoise dans les villes universitaires

sitaires françaises (24^e rang national).

Plus largement en Finistère, la recherche dans les domaines des sciences de la mer, du numérique, des technologies de l'information et de la communication, de la santé et de l'agroalimentaire est reconnue.

Pour autant, des évolutions profondes nécessitent de s'interroger sur les perspectives du secteur à la pointe bretonne.

5. Source : données clés 2014-2015 - Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche du pays de Brest

Une attractivité relative

La capacité de Brest et de la Bretagne occidentale à recruter des étudiants, mais également des enseignants-rechercheurs, demeure insuffisante. Deux principaux handicaps sont mis en avant : l'éloignement vis-à-vis des grandes villes françaises et européennes, ainsi que la difficulté pour les conjoints des enseignants-rechercheurs à s'insérer sur le marché du travail.

Par ailleurs, le solde migratoire des 20-29 ans reste négatif : ces mobilités s'expliquent probablement le plus souvent par des opportunités professionnelles meilleures dans d'autres régions.

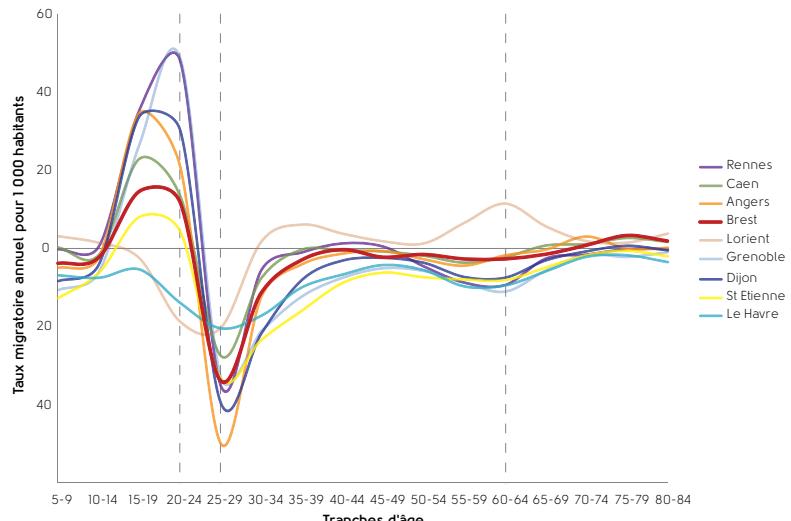
Le travail en réseau, un atout à conforter

La concurrence est de plus en plus vive au niveau mondial entre les territoires et elle se joue dans toutes les sphères, en particulier dans celle de la connaissance et de la matière grise. L'innovation et la créativité sont indispensables pour conserver des avantages comparatifs et prospérer. Entre établissements d'enseignement supérieur, la concurrence conduit à des regroupements entre écoles pour mutualiser les moyens et gagner en visibilité. Ces partenariats dépassent parfois le cadre de la région Bretagne, voire le périmètre de la future Université Bretagne-Loire (UBL).

Les logiques qui animent les acteurs sont avant tout la **recherche de l'excellence et de l'attractivité** ; elles peuvent aller à l'encontre de la cohérence territoriale, voire induire des départs de centres de décision.

Dans les mouvements en cours, la fusion entre Télécom Bretagne et Mines Nantes donnera naissance à une nouvelle école de l'Institut Mines-Télécom au 1^{er} janvier 2017. Pour Paul Friedel, directeur de Télécom Bretagne, « cette fusion n'est en aucun cas une absorption de l'établissement brestois par Mines Nantes et une alternance régulière de la direction a été imaginée ». Il précise être candidat au poste de premier directeur de cette nouvelle école.

Taux de migration annuel moyen des aires urbaines



Source : INSEE, RP 2006-2011

Même si l'offre de formations peut être jugée comme diversifiée avec notamment une université généraliste et des écoles d'ingénieurs reconnues, certaines filières sont peu présentes (par exemple, celle du management) et d'autres sont victimes d'une désaffection qui s'aggrave (filières scientifiques : chimie, électrique...).

Les coopérations entre établissements brestois, déjà nombreuses, pourraient s'étoffer et être plus transversales. Par exemple, des collaborations renforcées entre Brest business School et les écoles d'ingénieurs permettraient aux étudiants d'acquérir davantage de compétences en matière de management, de marketing, de communication...

Quel mode de gouvernance dans la nouvelle organisation interrégionale ?

La création même de l'UBL réinterroge le partage des compétences et la façon dont les décisions vont être prises au sein des régions Bretagne et Pays de Loire. Certaines actions seront pilotées directement par l'UBL, par exemple la définition d'une stratégie du numérique ou le pilotage du pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat.

D'autres compétences seront partagées entre l'UBL et ses membres comme le portage des écoles doctorales, la promotion du développement international ou le renforcement des relations avec le monde socio-économique. Cette nouvelle organisation doit constituer un levier propre à renforcer la visibilité et la lisibilité du site au niveau européen et international.

CAMPUS MONDIAL DE LA MER

La démarche a été engagée conjointement par les acteurs de la communauté des sciences et technologies de la Bretagne occidentale.

L'ambition est de faire de la pointe de la Bretagne la place mondiale de l'étude des océans et des mers et de leur valorisation.

Le campus mondial de la mer entend conquérir des marchés à fort potentiel : la production des énergies marines renouvelables, la production d'hydrocarbures et de minerais, la santé et le bien-être, la gestion durable des espaces côtiers et le transport maritime sûr et durable.

Qu'en sera-t-il des marges de manœuvres des établissements dans cette dynamique interrégionale ? La recherche d'une lisibilité accrue va-t-elle conduire à une spécialisation des territoires ?

Les établissements finistériens peuvent avoir des difficultés à se retrouver dans cet ensemble qui risque de déstabiliser le paysage interrégional de l'enseignement supérieur, construit sur un modèle polycentrique et un travail en réseau.

Les partenariats entre établissements d'enseignement supérieur et acteurs de la recherche sont le fruit de l'histoire. **Ces habitudes de coopérations et de fonctionnement en réseau représentent une force majeure du grand ouest.** Par exemple, le laboratoire des sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance (lab-STICC), créé en 2008, est un pôle de recherche de référence en France. Il associe Télécom Bretagne, l'UBO, l'UBS, l'ENIB et l'ENSTA Bretagne.

Le campus mondial représente selon Pascal Olivard, président de l'UBO et de l'UEB, une autre illustration de cette capacité des acteurs de l'ouest breton à travailler ensemble et de fédérer les énergies de Brest à Concarneau, de Quimper à Roscoff.

Un contexte financier contraint

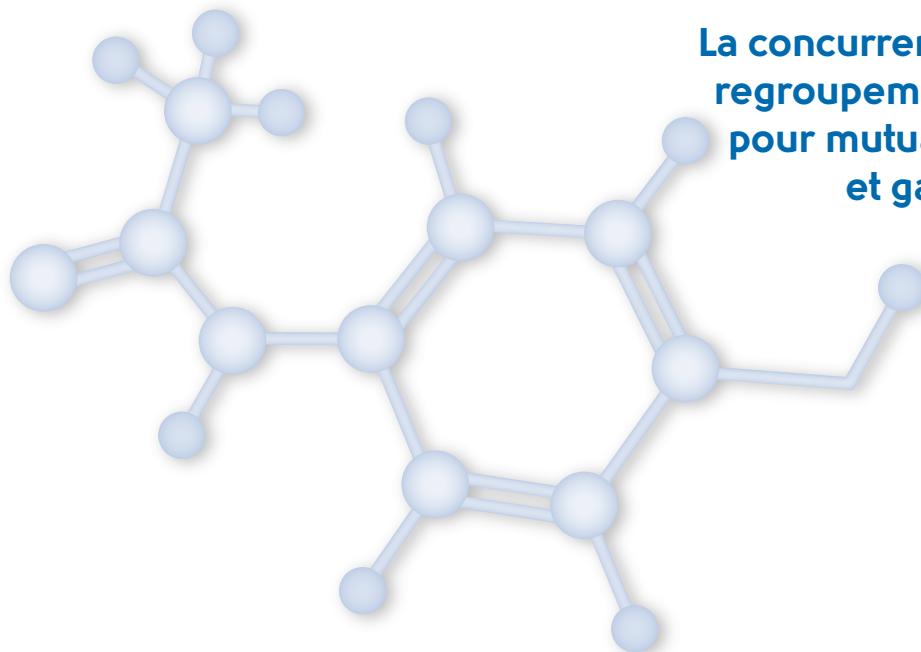
Dans un contexte national de baisse des financements publics, les conditions matérielles (immobilier, moyens scientifiques...) et les moyens pédagogiques mis en œuvre risquent de se dégrader dans les prochaines années ; ce mouvement aurait un effet négatif sur l'attractivité des campus et des formations proposées.

À titre d'illustration, la filière de la Défense est régulièrement concernée par des réorganisations, au fil des lois de programmation militaire. Par exemple, l'école du commissariat de la marine, située jusqu'en 2013 à Lanvéoc, a été transférée dans le Var ; elle est devenue l'Ecole des commis-

saires de armées, avec la création d'un corps unique pour toutes les armées.

La pointe bretonne dispose aujourd'hui encore de formations reconnues dans le domaine militaire naval avec l'Ecole navale à Lanvéoc et le Centre d'instruction naval à Brest (l'école de maistrance, l'école des mousses et le lycée naval). L'ENSTA Bretagne est également une école d'ingénieurs sous tutelle du ministère de la Défense, dont environ 38 % des diplômés travaillent dans des industries liées à la Défense. Il convient d'être vigilant et de veiller à anticiper les évolutions à venir, dans un contexte de réduction des coûts de fonctionnement et à l'heure de l'interarmisation.

D'ores et déjà, l'école navale doit remettre d'ici la fin 2015 au ministère de la Défense une étude d'impact sur le futur changement de statut de l'école. L'enjeu est de passer à un statut d'établissement public pour bénéficier d'une autonomie de



La concurrence conduit à des regroupements entre écoles pour mutualiser les moyens et gagner en visibilité

décision administrative et financière et ainsi pouvoir recruter des enseignants-rechercheurs issus du privé.

Dans le même temps, est également engagée la création du Pôle des écoles de Bretagne, qui va rattacher l'Ecole navale aux écoles du Centre d'instruction naval de Brest.

Vers un nouveau centre de décision à Brest ?

L'établissement de l'Ifremer à Plouzané est le plus important site français avec plus de 600 salariés, soit la moitié des effectifs de l'organisme.

Le transfert du siège, situé en Ile-de-France, vers la pointe bretonne a été annoncé par le gouvernement français en 2013, dans le cadre du pacte d'avenir pour la Bretagne. Cette nouvelle localisation signifierait pour Brest l'accueil de 90 emplois supplémentaires, mais aussi l'installation d'un nouveau centre de décision public dans la métropole. La présence du siège d'un organisme de recherche à dimension internationale viendrait conforter le projet de campus mondial de la mer.

Bien que contesté par les syndicats et une majorité de salariés, ce transfert a été voté par le conseil d'administration de l'IFREMER le 1^{er} octobre dernier.

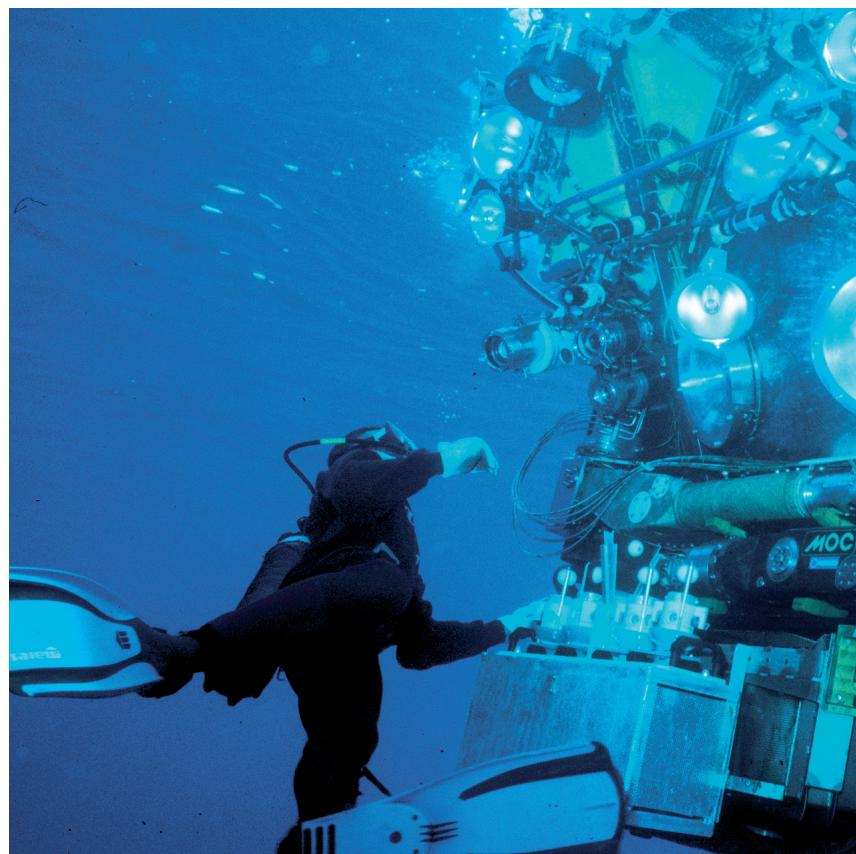
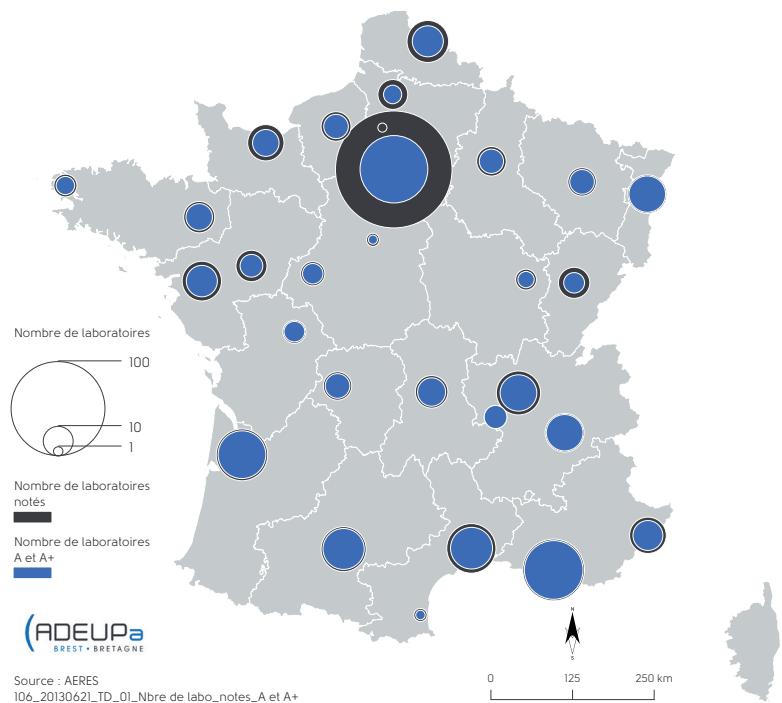


Photo : IFREMER

Les laboratoires dans le domaine de la santé en France



LA SANTÉ

Le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Brest occupe le 22^e rang national en termes de budget (500 M€). Nantes occupe la 8^e place, Rennes la 14^e. Les budgets de Quimper (200 M€) et de Morlaix (80 M€) sont moins élevés.

La zone d'influence du CHRU de Brest comme celle de la faculté de médecine intègre la totalité du Finistère, les territoires autour de Guingamp et Lannion dans les Côtes d'Armor, ainsi que le bassin lorientais dans le Morbihan.

La part des crédits recherche est estimée à environ 20 M€, soit un niveau comparable à ceux constatés à Angers ou à Tours. Le niveau est plus élevé à Rennes (30 M€) et à Nantes (40 M€).

L'hôpital de Brest emploie 6 500 salariés.

Un développement à fort potentiel

À Brest, la santé constitue un secteur avec un fort potentiel de développement, comme la mer ou les technologies de l'information. Avec une seconde place dans les employeurs du territoire, le directeur général du CHRU estime que son établissement pourrait être davantage reconnu et ce, grâce à son niveau d'excellence, son impact économique, ses effets d'entraînement sur l'innovation et la notoriété qu'il confère à la Bretagne occidentale.

Le CHRU constitue un acteur important à l'échelle locale et il faut être particulièrement attentif à son avenir.

Selon Philippe El Saïr, directeur général du CHRU de Brest, il convient d'être particulièrement vigilant pour les activités de recherche. Dans ce domaine, la tendance naturelle est à la massification et l'enjeu est d'atteindre la taille minimale à Brest.

Le poids scientifique du CHRU est particulièrement fort comme en témoignent le nombre important

d'écoles (faculté de médecine, odontologie, école des sages-femmes, des kinésithérapeutes, des infirmiers, des cadres hospitaliers...), ainsi que les 10-12 unités de recherche (dont 4 unités INSERM).

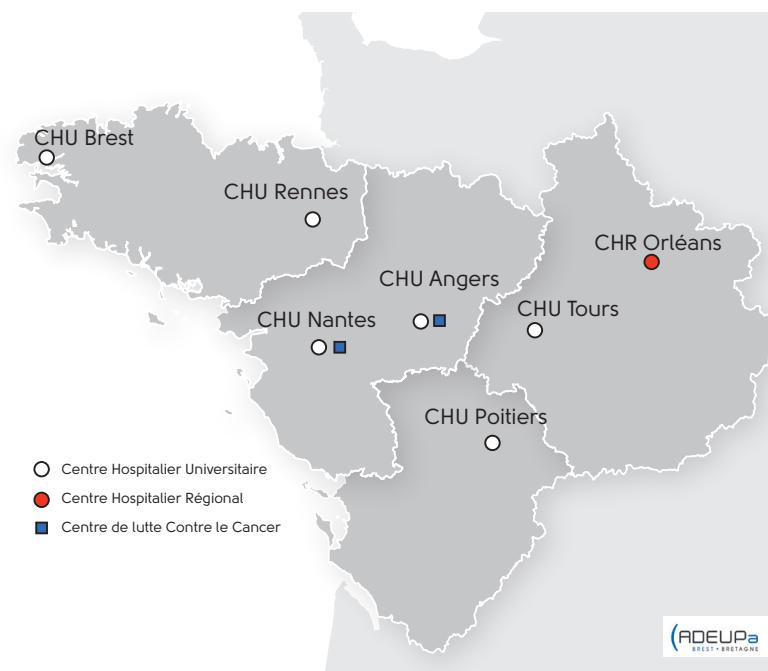
L'ensemble de ces structures entretiennent de nombreuses relations aux

niveaux national et international.

Un tissu de start-up se développe progressivement autour du thème de la santé, en lien plus ou moins étroit avec le CHRU.

Les appels d'offres nationaux ou européens exigent un certain niveau ; pour y répondre, il faut impérativement

Hopitaux Universitaires Grand Ouest



Hopitaux Universitaires Grand Ouest

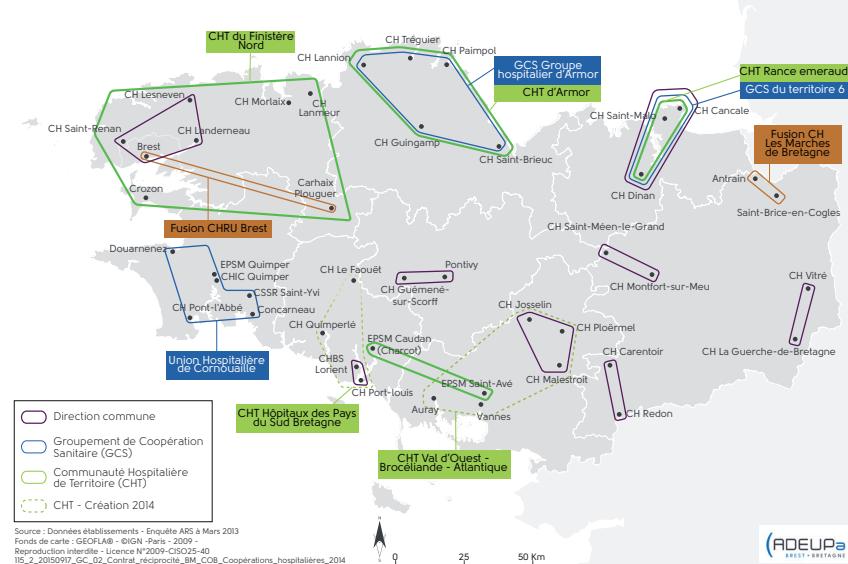




Photo : Shutterstock

dépasser un seuil critique. Dans le cadre du réseau HUGO (hôpitaux universitaire du Grand Ouest), le réseau fonctionne plutôt bien et permet d'atteindre la taille suffisante.

Pour illustrer les relations entre l'hôpital et les entreprises finistériennes, nous pouvons citer le cas d'Hemarina (Morlaix) qui développe une technologie basée sur l'hémoglobine extracellulaire à partir du ver marin. Des essais cliniques viennent de démarrer au CHRU de Brest pour évaluer l'utilisation d'un transporeur d'oxygène dans la cadre de la préservation des greffons rénaux.

Un désenclavement à poursuivre

Le secteur de la santé est par nature très concurrentiel. Le recrutement de praticiens est particulièrement compliqué dans la mesure où les offres sont nombreuses en France et à l'étranger. Il faut donc trouver des arguments objectifs pour attirer ces compétences.

La capacité de la pointe bretonne à faire venir des actifs passe notamment par une amélioration significative des transports.

Pour le directeur général de l'hôpital de Brest, cela signifie d'une part une bonne connexion avec Paris (un TGV en 3 heures) et, d'autre part, une offre de transports collectifs efficiente dans l'agglomération brestoise (attente de la seconde ligne de tramway vers la Cavale Blanche et amélioration de l'offre de stationnement pour l'hôpital Morvan).

Une meilleure accessibilité permettrait également de renforcer les liens entre les praticiens finistériens et leurs collègues extérieurs. Ce n'est pas sans incidence en matière d'échanges (colloques, congrès...), d'innovations, de formations...

Si la situation ne s'améliore pas, cela peut avoir des effets négatifs sur la compétitivité et l'attractivité des établissements finistériens de santé.

Un service public à développer

La notion de services publics est au cœur des préoccupations du CHRU. Selon son directeur général, « leur amélioration passe notamment par des plages d'accueil adaptées aux besoins de leur public ». Il s'agit d'un véritable enjeu sociétal qui pourrait avoir des incidences sur l'organisation du temps de travail.

Des coopérations à optimiser

Toujours selon Philippe El Saïr, au niveau local, le nombre des coopérations est relativement élevé et permet un travail efficace.

Les bonnes relations avec le site de Quimper pourraient déboucher sur un rapprochement.

Le partenariat avec l'hôpital militaire constitue un axe de développement intéressant à conforter.

Le récent classement de Brest dans la liste des 14 métropoles françaises est un levier intéressant qui conforte la position du CHRU de Brest, parti-

culièrement en matière d'attractivité.

L'un des freins à la venue de praticiens est le travail pour le conjoint. Il serait pertinent de proposer un regroupement des principaux employeurs du bassin d'emplois, pour qu'en ensemble, ils proposent des offres susceptibles de satisfaire les conjoints.

Selon le directeur général du CHRU, il convient d'être particulièrement vigilant pour les activités de recherche.

Des spécialités reconnues

Certaines spécialités sont reconnues par les professionnels ; l'étude de Sciences & Avenir ou celle du Point donne une vision objective de ces domaines d'excellence. Selon le directeur général du CHRU, le classement de la revue Sciences et Avenir fait référence.

Les services de « médecine vasculaire et phlébologie », de « chirurgie orthopédique et traumatologie », « d'urologie », de « chirurgie cardiaque et vasculaire », « d'ophtalmologie », de « rhumatologie » et de « cardiologie » sont cités dans Sciences & Avenir.

À titre d'information, le journal **Le Point** classe le CHRU de Brest en 24^e position (sur 50).

Les services classés concernent les spécialités suivantes, par ordre décroissant : chirurgie de la myopie (4^e), troubles du comportement alimentaire (6^e), urgence de la main (15^e), chirurgie de la cheville (19^e), audition (21^e), schizophrénie (24^e),

pneumologie (26^e), prothèse de la hanche (28^e), ligaments du genou (29^e), dépression (29^e), cancer du sein (29^e), pédiatrie (32^e), chirurgie du nez et sinus (33^e), cancer ORL (34^e), prothèse du genou (37^e), maladies hormonales (37^e), cancer de la prostate (43^e), maladies infectieuses et du voyageur (46^e), cataracte (49^e).

Le **CH intercommunal de Quimper** est classé pour l'appendicite (23^e) et les cancers gynécologiques (36^e).

La **clinique Pasteur Lanroze** est citée pour l'audition (10^e), le cancer ORL (15^e), la chirurgie de la rétine (16^e), la cataracte (20^e), les amygdales et les végétations (29^e).

La **polyclinique de Keraudren** est classée pour l'appendicite (7^e), la proctologie (9^e), les hernies abdominales (9^e), la vésicule biliaire (14^e) et la prothèse de la hanche (47^e).

La **polyclinique de Quimper Sud** pour les hernies abdominales (47^e) et la vésicule biliaire (49^e).

Les **cliniques quimpéroises Saint-Michel et Sainte-Anne** pour la cataracte (6^e) et la chirurgie de la rétine (18^e).

La **clinique du Grand Large** pour la pneumologie (12^e).

Rapportés à la population, les cancers sont nombreux en Finistère et souvent avec des spécificités ; cela contribue à renforcer les dispositifs d'observation et d'analyse.

Dans cet objectif, le pôle cancer va se développer avec des investissements de l'Etat.

Quelques entreprises finistériennes innovantes dans le domaine de la santé

HEMARINA

POLARIS

**EVEN SANTÉ
INDUSTRIE**

**YS-LAB
MEDECOM**

F.H. INDUSTRIE

MANROS THERAPEUTICS

IMASCAP

CERVVAL

OSTESYS

POLYMARIS BIOTECHNOLOGY

LES EFFETS DU STATUT DE MÉTROPOLE POUR BREST

Communauté urbaine depuis 1974, Brest bénéficie désormais du nouveau statut de métropole, institué par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM).

Ce nouveau statut est la reconnaissance du rôle joué par un nombre limité de grandes agglomérations françaises exerçant des fonctions stratégiques et concourant à l'équilibre du territoire national.

Pour accorder le statut de métropole, la loi a pris en compte différents critères que remplissait déjà l'ex « communauté urbaine » de Brest.

■ L'agglomération appartient à une zone d'emploi de plus de 400 000 habitants (466 090 habitants en 2011),

■ La communauté urbaine de Brest exerce déjà l'ensemble des compétences des nouvelles métropoles, que ce soit en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel, d'aménagement de l'espace métropolitain, de politique locale de l'habitat, de politique de la ville, de gestion des services d'intérêt collectif, de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie,

■ Brest héberge sur son territoire des fonctions de commandement stratégique de l'Etat, avec notamment la commandement de la force océanique stratégique (composante principale des forces nucléaires stratégiques françaises) et la préfecture maritime de l'Atlantique,

■ Les fonctions métropolitaines brestoises sont reconnues au niveau international dans le domaine des sciences et techniques de la mer (Ifremer, Institut universitaire européen de la mer, siège du service hydrographique de la

DÉFINITION DES MÉTROPOLES

Article L.5217-1 du code général des collectivités territoriales

La métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave au sein d'un espace de solidarité pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de leur territoire afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional. Elle valorise les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation, dans un esprit de coopération régionale et interrégionale et avec le souci d'un développement territorial équilibré.

Au 1^{er} janvier 2015, sont transformés par décret en une métropole les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui forment, à la date de la création de la métropole, un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques, de plus de 650 000 habitants.

Sous réserve d'un accord exprimé par deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population, peuvent obtenir par décret le statut de métropole, à leur demande :

1° Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui forment, à la date de la création de la métropole, un ensemble de plus de 400 000 habitants et dans le périmètre desquels se trouve le chef-lieu de région ;

2° Les établissements publics de coopération intercommunale, non mentionnés au deuxième alinéa et au 1^{er} du présent article, centres d'une zone d'emplois de plus de 400 000 habitants, au sens de l'Institut national de la statistique et des études économiques, et qui exercent en lieu et place des communes, conformément au présent code, les compétences énumérées au I de l'article L. 5217-2 à la date de l'entrée en vigueur de la loi n° 2014-57 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Pour les établissements publics de coopération intercommunale mentionnés au 2°, ce décret prend en compte, pour l'accès au statut de métropole, les fonctions de commandement stratégique de l'Etat et les fonctions métropolitaines effectivement exercées sur le territoire de l'établissement public de coopération intercommunale, ainsi que son rôle en matière d'équilibre du territoire national.

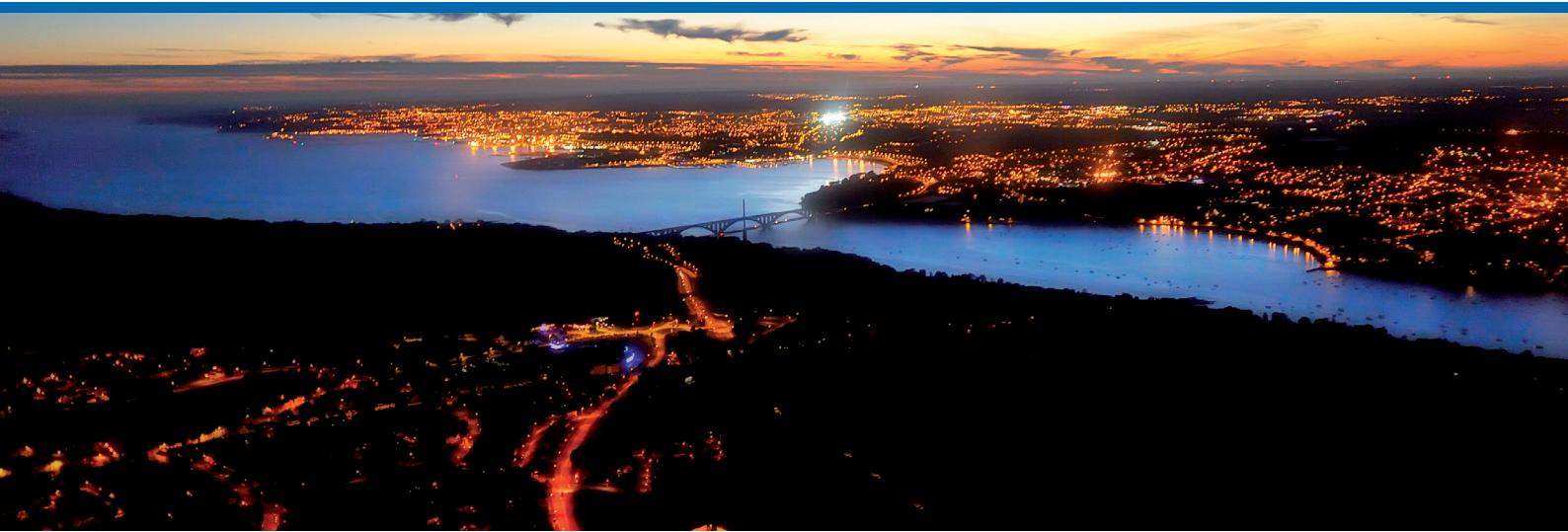


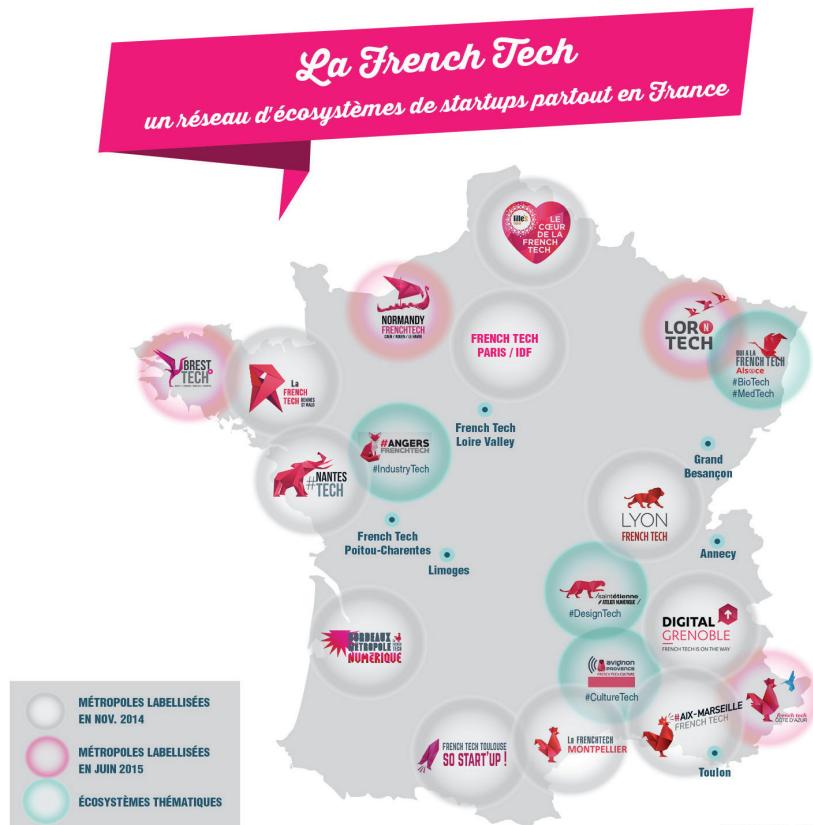
Photo : Frédéric Le Mouillour - Brest métropole

marine, de l'Agence des aires marines protégées, de l'Institut d'études polaires Paul-Emile Victor...). L'agglomération brestoise est également siège de l'Université de Bretagne occidentale, de plusieurs grandes écoles ; elle est engagée dans une démarche technopoli-taine qui s'appuie sur plusieurs pôles de compétitivité à vocation mondiale dont le pôle mer, qui a son siège à Brest tout comme l'Institut d'excellence dans les

énergies décarbonées France Energies Marines. Elle rayonne également largement par son activité culturelle et son infrastructure dans le domaine de la santé (CHRU).

■ Par ses fonctions tout autant que par son positionnement géographique, l'agglomération brestoise contribue à l'équilibre du territoire national.

La French Tech



L'intérêt du statut de métropole

Attractivité, rayonnement, lisibilité

Le statut de métropole de Brest, aux côtés de Rennes et Nantes, témoigne du rayonnement brestois et contribue à l'attractivité de la pointe bretonne. Ce statut n'est toutefois pas une fin en soi, c'est un moyen mobilisé au service d'un enjeu : contribuer à un rééquilibrage du territoire à l'ouest.

Consolidation des fonctions métropolitaines dans un contexte de raréfaction de la dépense publique

En matière d'équipements publics, les choix d'investissement se resserrent sur des enjeux prioritaires. Pour Bertrand Uguen, directeur général des services de Brest métropole, « le statut de métropole peut constituer un élément décisif lors d'arbitrages. Le caractère métropolitain est d'ores et déjà mis en avant par l'Etat pour orienter certaines dépenses. Les acteurs de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Santé ou de la Défense reconnaissent un impact positif du statut de métropole dans leurs échanges avec les instances centrales ».

Association étroite à l'élaboration des contractualisations et des schémas régionaux

Les lois MAPTAM et NOTRe confortent la région comme chef de file pour le développement économique, les aides aux entreprises et les transports. Elles prévoient que les métropoles soient associées à l'élaboration des

schémas régionaux de développement économique, de l'innovation et à l'international aux métropoles.

Anticipant cette future élaboration, Brest métropole a engagé en 2015 l'explicitation de sa stratégie métropolitaine de développement économique qu'elle entend produire comme contribution à l'élaboration de la stratégie régionale. Elle mène cet exercice de façon collaborative, en lien avec les acteurs économiques locaux et ses territoires voisins, à commencer par le pays de Brest.

Légitimité renforcée dans la candidature aux appels à projet

Le statut de métropole apparaît être un atout dans le cadre d'appels à projets. La démarche French Tech s'est, dans un premier temps, adressée exclusivement aux métropoles. Le dossier Brest Tech + porté par la métropole brestoise a été labellisé en 2015. Cette labellisation bénéficie plus largement

au territoire puisque Lannion, Morlaix, et Quimper ont été associées.

De la même façon, la démarche « Campus mondial de la mer », impulsée par Brest métropole en lien avec l'Europole Mer, le Pôle Mer Bretagne Atlantique et le Technopôle Brest Iroise bénéficie du positionnement métropolitain, tout en irriguant un territoire large.

Un cadre d'action pour demain et un levier de mobilisation pour une ingénierie partagée

Pour Bertrand Uguen, « la métropolisation à la brestoise, c'est une dynamique de coopération dans une histoire bretonne qui s'est jusqu'à présent organisée autour de villes moyennes. A l'échelle régionale, l'objectif est d'équilibrer le développement alors que l'Est est particulièrement dynamique, tant sur le plan démographique qu'économique. L'objectif est de s'appuyer sur les atouts de la métropole pour irriguer la pointe bretonne, ce qui pose

évidemment la question de la gouvernance d'un large territoire ».

« Les pôles métropolitains (du pays de Brest et Loire-Bretagne), les ententes entre Brest métropole et les communautés d'agglomération de Morlaix et Lannion d'une part, de Quimper d'autre part, ainsi que l'expérimentation d'un contrat de réciprocité ville-campagne avec le pays du Centre-Ouest Bretagne constituent autant de formes de coopération pour penser un développement équilibré de l'ouest breton.

Enfin, dans un contexte de disparition de l'ingénierie d'Etat, la métropole peut proposer aux territoires environnants une offre d'ingénierie territoriale. Plusieurs opérateurs de la collectivité (ADEUPa, SPL Eau du Ponant, Sotaval...) interviennent déjà à l'échelle d'un territoire plus large que la seule métropole ».

**Selon le directeur de Brest métropole,
« l'objectif est de s'appuyer sur les atouts de la métropole pour irriguer la pointe bretonne, ce qui pose évidemment la question de la gouvernance d'un large territoire »**

LES COMPÉTENCES

Les métropoles exercent des compétences renforcées par rapport aux intercommunalités classiques. Leurs compétences s'organisent en six grands domaines :

- 1° développement et aménagement économique, social et culturel
 - 2° aménagement de l'espace métropolitain
 - 3° politique locale de l'habitat
 - 4° politique de la ville
 - 5° gestion de services d'intérêt collectif
 - 6° protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie
- Elles peuvent en outre exercer des compétences supplémentaires par délégation de l'Etat ou par délégation ou transfert du Département.

LA DÉFENSE



Les trois bases de défense de type III en France



18 000
emplois en 2014
dans le Finistère
(ministère de la Défense)



74 %
La part du personnel militaire

Principales composantes des activités de défense à Brest aujourd'hui

Brest est le siège de la base de défense de Brest-Lorient qui regroupe en 2014 21 400 emplois équivalents temps plein.

Brest siège de la préfecture maritime de l'Atlantique

Le Préfet maritime a la responsabilité d'assurer en permanence le suivi interarmées des opérations de prévention et de gestion de crises, et d'assurer une surveillance fine de la zone maritime Atlantique qui s'étend de l'Arctique à l'Antarctique.

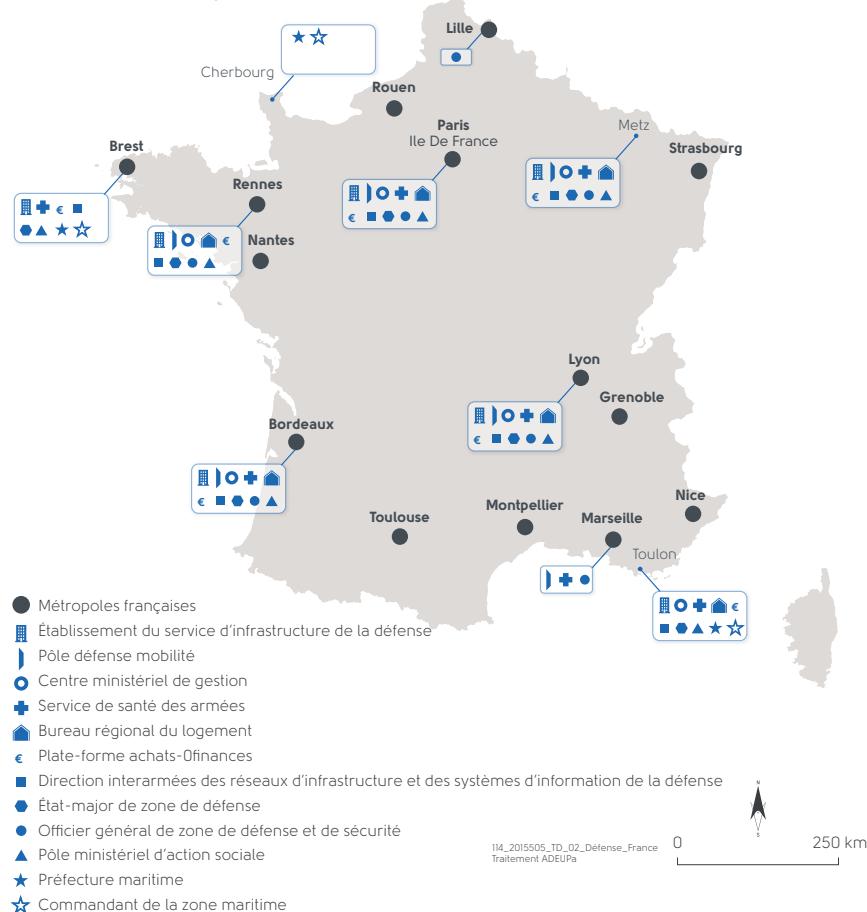
Depuis 2000, l'amiral commandant de la Force océanique stratégique est basé à Brest. Il a autorité sur les quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) basés à l'Île Longue et sur les six sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) basés à Toulon.

La base de défense de Brest-Lorient concentre la presque totalité des moyens de l'aéronavale.

Avec 18 écoles, le Finistère est un lieu majeur de formation de la Marine nationale : École navale, Centre d'instruction navale de Brest (qui regroupe l'École de Maistrance, l'École des mousses et le Lycée naval), les écoles professionnelles à vocation aéronautique l'École de navigation sous-marin de Brest...

Le rayonnement de plusieurs services dépasse la Bretagne comme le centre en route de la navigation aérienne Ouest (Loperhet), le groupe d'études sous-marines de l'Atlantique (Brest), l'hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre, l'établissement du service d'infrastructure de la Défense, la plate-forme achats finances ouest...

Les échelons intermédiaires du ministère de la Défense en France métropolitaine



Problématiques pour les années à venir

Au plan national, toutes armées confondues, le livre blanc prévoit une réduction d'effectifs de 33 675 emplois entre 2014 et 2019, dont 10 175 au titre de la mise en œuvre des précédentes réformes.

Le dimensionnement de la base défense de Brest-Lorient a déjà été réduit entre 2006 et 2014 d'environ 6 000 postes : la moitié au titre des restructurations militaires, l'autre moitié au titre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).

Pour 2015, 470 postes seront supprimés. Il faut également ajouter les 200 suppressions annoncées à l'hôpital d'instructions des armées Clermont Tonnerre. À plus long terme, aucune décision n'a été rendue publique.

Si les missions dévolues à la base navale brestoise devraient peu évoluer à moyen terme, cela se fera dans une recherche permanente d'économie de postes. Les opérations de mutualisation interarmées et les gains de productivité sont autant de pistes pour réduire les effectifs.

Depuis 2011, la France est organisée en base de défense. Dans un souci constant de rationalisation, leur périmètre pourrait évoluer. A l'ouest, la base de Brest-Lorient est la seule de type 3 (plus de 10 000 personnels de défense). **L'enjeu est de maintenir à Brest le siège de la base de défense** alors que Rennes abrite l'Etat-major de la région terre Nord-Ouest. La carte p.25 présente les échelons intermédiaires du ministère de la Défense ainsi que les métropoles françaises ; elle met en évidence le potentiel brestois, mais aussi le risque par rapport à Rennes.

La future génération des SNA constitue une évolution importante pour la marine française. La question de leur port d'attache ne devrait pas laisser de place au suspens : la marine souhaite, pour des questions de ressources humaines, conserver ses équipages à Toulon. Le véritable enjeu pour Brest est la maintenance lourde des SNA. Toulon peut mettre en avant la proxi-

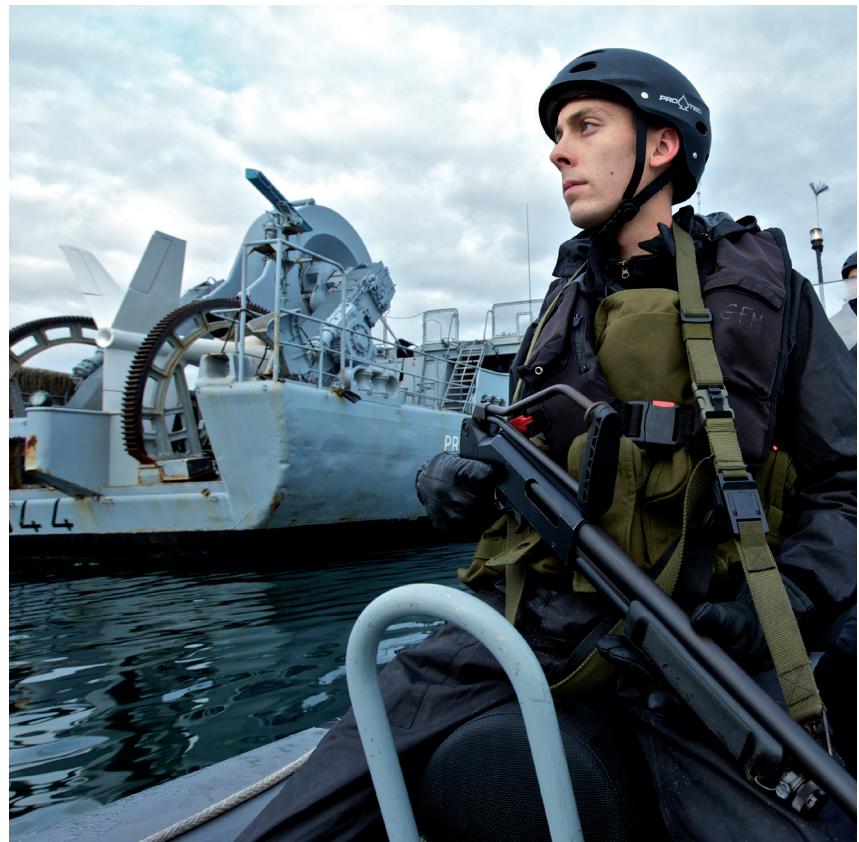


Photo : Simon Cohen - Brest métropole

mité, mais d'un point de vue industriel, l'avantage est à Brest. En effet, entre 2020 et 2027, le site de Toulon ne devrait pas accueillir de travaux lourds, alors que dans le même temps, le site brestois continuera l'entretien des SNLE. La remontée en compétences pour le site toulonnais serait particulièrement coûteuse. Par ailleurs, un tel plan de charge ne serait pas sans effet sur l'économie locale, qui est largement impliquée actuellement avec les mises en compatibilité des SNLE aux missiles de dernière génération M51.

Les entreprises de la Défense

De nombreuses entreprises régionales dépendent peu ou prou du secteur de la Défense. Au total, le ministère de la Défense identifie 14 000 emplois en Bretagne dans les industries de défense et 59 PME stratégiques. Brest est la principale ville française concernée par les industries liées au naval militaire.

Les trois principaux établissements industriels bretons, en nombre d'emplois et par leur statut de donneur d'ordre, sont DCNS, THALES Systèmes aéroportés et THALES Underwater Systems. Ils totalisent près de 4 300 emplois à eux trois.

DCNS

DCNS emploie à Brest 2 800 personnes. L'activité génère environ 1 000 emplois en sous-traitance, dont les ¾ à l'échelle locale. Après des phases de réduction d'effectifs dans les années 1990 et 2000, la tendance est plus à la stabilité. Si le plan de charge est assuré jusqu'à 2018 (fin du chantier des mises en compatibilité aux missiles M51), la suite apparaît plus difficile avec une hypothèse de réduction du plan de charge d'environ 25 % en 2019.

Pour pallier cette baisse, DCNS table sur une augmentation de la part de l'export dans son chiffre d'affaires. À dix ans, cela devrait représenter 50 % du chiffre d'affaires.

La diversification constitue également une autre piste. L'énergie, en particulier les énergies marines renouvelables, représente déjà une activité conséquente pour l'établissement brestois : environ 300 personnes.

THALES Systèmes aéroportés

TAS totalise environ 950 postes de travail à Brest, avec une relative stabilité des effectifs sur la longue période. Son activité concerne essentiellement les systèmes électriques de défense, aéroportés et de surface. Les contrats à l'export pour les rafales ne devraient pas avoir à court terme beaucoup d'impact pour le site brestois. En effet, hormis celle de l'Egypte, les autres commandes ne sont à ce jour pas confirmées.

THALES Underwater Systems

TUS emploie environ 400 personnes à Brest, avec une activité dédiée aux systèmes électroniques sous-marins.

Les perspectives d'activité du site paraissent stables sur la période à venir.

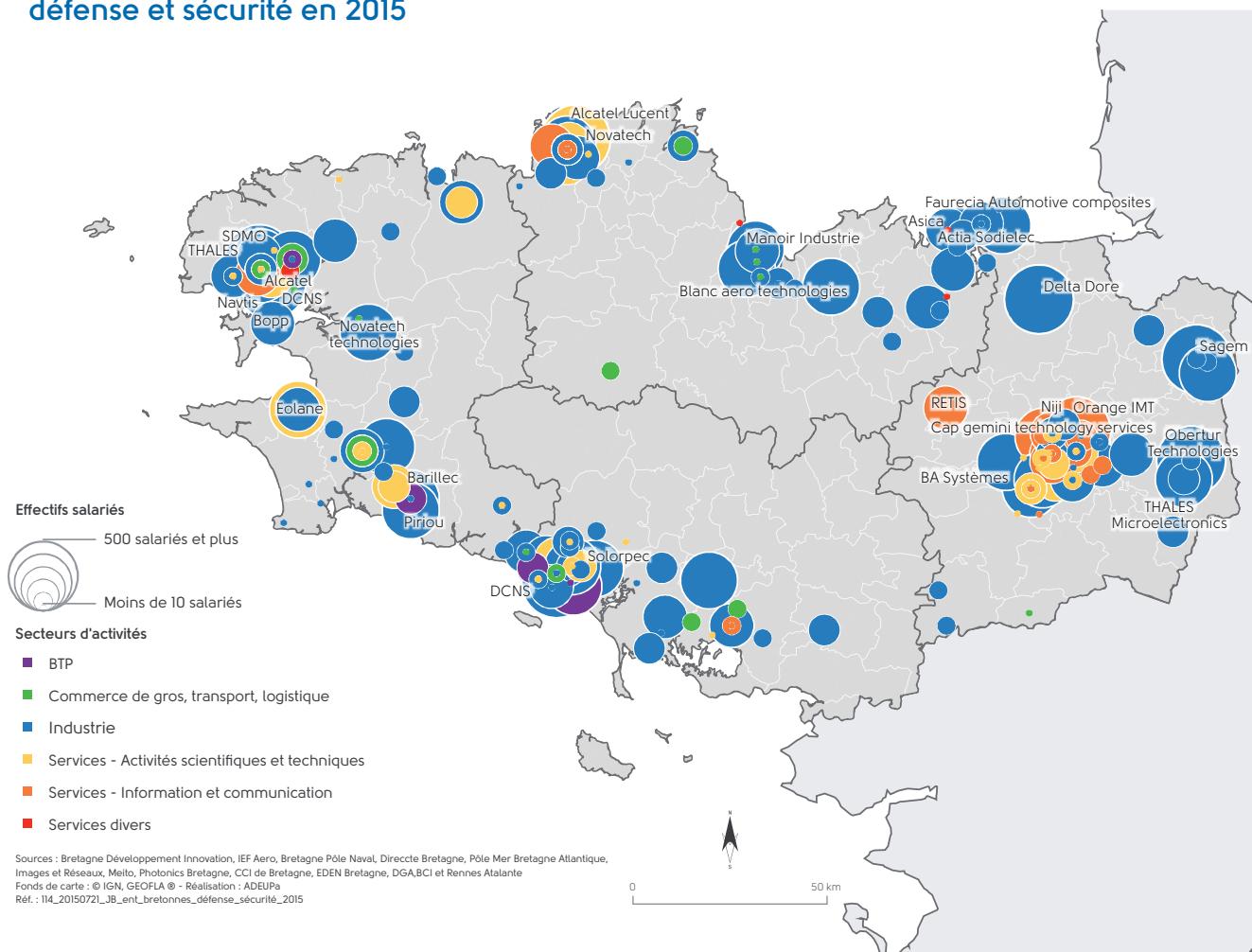
La cyberdéfense

La cyberdéfense devient un axe stratégique majeur du ministère de la Défense et se traduit par une mobilisation des acteurs bretons dans ce domaine. Si dans un premier temps, ce sont les compétences de l'établissement de la DGA à Bruz (250 experts) qui ont été mises en avant, l'objectif est désormais de créer une véritable filière cyberdéfense en Bretagne. Le dernier contrat de plan Etat-Région consacre l'importance

de cette activité dans un contexte d'augmentation des crédits consacrés à la recherche en cybersécurité. La construction d'un nouveau bâtiment à Bruz permettra d'accueillir 400 spécialistes dès 2017.

L'enjeu pour l'Ouest breton est de faire valoir ses compétences en la matière. Les militaires de la base de défense Brest-Lorient disposent de nombreux spécialistes tout comme les entreprises locales. Il convient donc de fédérer pour constituer un pôle important dans ce secteur d'avenir. La création récente de l'association Breizh Cyber Vallée s'inscrit également dans cette orientation.

Les entreprises bretonnes de la filière défense et sécurité en 2015



Conclusion

Le Finistère fait toujours partie des départements français les moins dépendants d'un point de vue économique. Seulement quatre emplois sur dix sont sous le contrôle de centres de décision extérieurs.

Entre 2012 et 2015, le département a été confronté à la crise économique nationale et internationale. Plus de 5 200 emplois privés ont été détruits dans la période. Ces turbulences ont aussi affecté les entreprises considérées comme « stratégiques » pour le développement économique de la Bretagne occidentale, dans une moindre mesure néanmoins.

L'emploi sous contrôle de centres de décision finistériens a reculé. Principale raison à cette évolution : le renforcement de la présence de groupes à capitaux nationaux, grâce essentiellement à des rachats d'entreprises. L'emploi sous contrôle de firmes étrangères a pour sa part diminué, en dépit de quelques opérations d'acquisitions et de nouvelles implantations. L'influence croissante de groupes nationaux et internationaux semble inéluctable dans les années à venir du fait du vieillissement des chefs d'entreprise, d'un contexte économique toujours difficile et propice aux concentrations d'activités et de la mondialisation des échanges.

Pour ces mêmes raisons, les groupes finistériens continuent à tisser leur toile en France et à l'international. Le rayonnement d'entreprises comme Even, Laïta, Bolloré, Piriou, Verlingue, Sofibra, la Sill ne se dément pas et illustre le dynamisme et l'esprit entrepreneurial des Finistériens.

Dans la sphère publique, le paysage institutionnel évolue rapidement, dans un univers très concurrentiel et dans un contexte de baisses des dotations financières. Depuis 2012, citons par exemple la création de l'université de Bretagne-Loire qui associe sept universités, cinq organismes de recherche et quinze grandes écoles en Bretagne et Pays de Loire ou l'obtention du statut de métropole pour l'agglomération brestoise. D'autres projets sont engagés comme le transfert du siège de l'IFREMER à Brest, la création du pôle des écoles de Bretagne dans le secteur de la Défense ou les coopérations croissantes entre les hôpitaux de Brest et Quimper.

Les acteurs rencontrés soulignent la capacité de l'ouest breton à se fédérer et à coopérer pour se différencier, innover et gagner en attractivité. Cette marque de fabrique de la pointe bretonne est une force qu'il faut plus que jamais veiller à préserver et à conforter pour défendre les enjeux du territoire.

Annexes

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS ENTRE 2012 ET 2015 DANS LA VIE DES ENTREPRISES FINISTÉRIENNES

Investissements étrangers dans le Finistère

2013	L'entreprise italienne Farcoderm ouvre une agence à Brest pour se rapprocher du CHRU.
2014	La japonais Makurazaki, spécialisé dans la transformation de poissons, annonce la construction d'une unité de production à Concarneau. 10 emplois vont être créés.
2014	La CCI de Morlaix et MS Foods international rachètent l'entreprise Tilly Sabco. La CCI détient 66 % du capital.
2014	L'équipementier Alcatel Lucent Enterprise passe sous pavillon chinois ; le site guipavasien est concerné.
2015	Le groupe chinois Synutra investit à Carhaix dans une usine de séchage de lait infantile.

Rachat de centres de décision finistériens par des groupes étrangers

2012	Damen reprend le chantier de réparation navale Sobrena.
2013	Brest Tolerie est repris par l'italien Iltom.
2014	Le groupe Meralliance passe sous pavillon thaïlandais. Il est repris par Thaï Union Frozen Products, le plus grand producteur au monde de conserves de thon.

Rachat de centres de décision finistériens par des groupes nationaux

2012	Le groupe parisien GCC reprend CSO (Plabennec).
2013	La société brestoise Rousseau est reprise par le groupe marseillais SNEF.
2013	Ouest Inox (Quimper) devient une filiale du nordiste Sofinor (59), société également spécialisée dans les équipements en inox pour les métiers de bouche.
2013	L'entreprise Cordel (Bénodet, 60 salariés), spécialisée dans l'éclairage des magasins, est rachetée par Lucibel (Rueil-Malmaison).
2013	Les activités d'Exco Bretagne et de Cigest Conseils sont cédées au groupe KPMG.
2014	Le groupe Doux fait entrer dans son capital son premier client, l'entreprise saoudienne Alumnajem, et la holding Calmels. Cette dernière devient l'actionnaire majoritaire du groupe (52,5% du capital)
2014	Germicopa à Quimper passe sous pavillon nordique (Florimond Desprez, 59).
2014	Apix, qui développe des solutions de communication digitale et de webmarketing, est rachetée par Synthèse 3D (Aix en Provence).
2014	Agrauxine (Plomelin) est rachetée par le groupe Lesaffre (59).
2015	Bouyer Leroux (siège à Cholet) confirme le rachat de l'entreprise Robert Thébault à Plouédern, spécialisée dans la fabrication de béton.
2015	Grant Thornton France, groupe d'expertise-comptable et d'audit, reprend le cabinet CodisConseils à Brest.
2015	Sofinelec, entreprise de soustraitance électronique à Brest, est reprise par Euro-Process à Lannion. L'ensemble emploie 60 collaborateurs pour un chiffre d'affaires annuel de 7 M€.

Pertes de contrôles / départs de centres de décision

2012	Le groupe Salaün se sépare de 3 sociétés d'autocars en France.
2014	La direction administrative et fonctionnelle du Crédit maritime quitte Quimper pour rejoindre Rennes, où se trouve déjà le siège social de la banque.

Renforcement du contrôle de centres de décision finistériens

2012	Trécobat reprend la société de construction charentaise (15 salariés, 10M€).
2013	Bopp (Lanvéoc) s'implante en Chine et au Vietnam.
2013	L'assureur Verlingue prend 49% du capital de son confrère Clarens à Paris (130 salariés) ; la participation passera à 100 % dans les 5 prochaines années.
2013	Primel Gastronomie (Sill) prend le contrôle de Saveurs Cristal située au Pertre (35), créateur et fabricant de pièces cocktails surgelées haut de gamme
2013	Océania ouvre un 26e hôtel au Havre, après avoir ouvert un 25e établissement à Montpellier fin 2013.
2014	Piriou s'implante en Algérie : le groupe crée une co-entreprise avec un homologue algérien (48% du capital pour Piriou).
2014	Piriou ouvre une filiale sur l'aire de réparation navale de Kéroman (Lorient).

2014	Le groupe brestois Océania ouvre 2 hôtels à Roissy, un 3 et 4 étoiles.
2013	L'usine Cobreco (Douarnenez, capitaux italiens) est rachetée par la conserverie Chancerelle.
2014	Le constructeur Trécobat ouvre une nouvelle agence à La Rochelle, la troisième en Charentes-Maritimes.
2014	Primobois, filiale du groupe Trécobat, ouvre une agence à Surgères (17).
2014	Primobois ouvre une agence à Orvault (44).
2014	Primobois ouvre trois nouvelles agences en région parisienne.
2014	Le groupe de Lannilis, Tanguy Matériaux, reprend les Ardoisières de Galice.
2014	Le Petit Basque (33 ; 130 salariés et 33 M€) entre dans l'escarcelle de la Sill.
2014	Le groupe Le Télégramme reprend l'entreprise anglaise OC Sport, spécialiste de l'événementiel (30 M€, 100 salariés).
2014	Le crédit mutuel Arkéa entre dans le capital de Primonial à Paris, à hauteur de 45% du capital de cette entreprise de gestion de patrimoine.
2014	Sofipel (Brest) ouvre une agence près de Caen pour son enseigne Jacques Bervas et s'intéresse à Angers.
2015	Le groupe Le Saint (Bourg-Blanc) reprend Morillon Marée à Capbreton (40).
2015	Spécialiste de la maison à ossature bois, Akabois à Landivisiau ouvre une agence commerciale à Vannes.
2015	Actuplast (La Forêt-Fouesnant), spécialisée dans l'injection plastique, ouvre un atelier à Detroit aux Etats-Unis.
2015	L'ISFFEL, le centre de formation dédié aux métiers liés à la distribution, ouvre une formation en alternance à Nantes et développe une antenne à Avignon.
2015	Le groupe quimpérois Génération ouvre une filiale au Portugal.
2015	Even ouvre un bureau à Shangaï et s'apprête à installer un salarié au Vietnam. Le réseau Krill a fait l'acquisition en février 2015 de Dipral Restauration (société située à Moustoir'Ac dans le Morbihan de 5 M€ de CA et de 30 salariés)
2015	Le groupe Even reprend la coopérative Armoricaine Laitière située à Lanfains (22). Les 80 salariés de l'entreprise sont repris et viennent renforcer les équipes de la Laïta.
2015	Quéguiner Matériaux (Landivisiau) va ouvrir une nouvelle agence à Vitré (35). Deux autres agences vont ouvrir en Ille-et-Vilaine, à Saint-Méen-le-Grand et Noyal-sur-Vilaine
2015	Le Finistérien Tallec rachète deux sites de production de Delpeyrat à Agen (47) et Chinon (37). Ces acquisitions permettent d'élargir l'offre de produits coupe et frais dans les grandes et moyennes surfaces.
2015	Le comptoir irlandais ouvre un magasin à Lyon
2015	Navtis à Brest reprend Leroux & Lotz Timolor à Lorient et Saint-Nazaire.
2015	Le constructeur de maisons Trécobat, dont le siège social est situé à Lannilis, ouvre une agence à Bordeaux qui complète ses six autres installations du sud-Ouest de la France.
2015	Le fabricant de machines agricoles Pichon rachète son confrère Gilibert, installé en Isère 65 salariés, 10 M€).

Reprise d'entreprises par des capitaux finistériens

2014	Le fonds nord-américain Carlyle se sépare de l'entreprise Sermeta (Morlaix). Elle est reprise par son dirigeant Jo Le Mer, avec l'aide du Crédit mutuel Arkéa, du Crédit agricole et de Bpi France.
------	---

Reprise d'entreprises étrangères par des capitaux nationaux

2012	Le groupe Eolane du Maine-et-Loire reprend Lagassé Communication et Industries à Douarnenez.
2012	Le groupe coopératif normand Agrial rachète la division France et Espagne du britannique Bakkavör (dont la société 5e Saison de Saint-Pol-de-Léon).
2012	Le groupe normand Agrial reprend des filiales du groupe britannique Bakkavör, dont 5e saison à Saint-Pol-de-Léon.
2014	Cabasse repasse sous pavillon français (Awox, Montpellier)
2014	Jusqu'à présent filiale du japonais Canon, l'entreprise Cabasse est reprise par la société Awox (siège à Montpellier).
2015	L'entreprise de salaisons Jean Caby (Lampaul-Guimiliau et Ergué-Gabéric), détenue par un homme d'affaires franco-américain, est rachetée par la Financière de Turenne (Madrange, William Saurin...).

Glossaire

B

BPI banque publique d'investissement

C

CCI chambre de commerce et d'industrie
CFM cadres des fonctions métropolitaines
CHR centre hospitalier régional
CHRU centre hospitalier régional universitaire

D

DGA direction générale de l'armement

E

ENIB école nationale d'ingénieurs de Brest
ENSTA école nationale supérieure des techniques avancées

H

HIA hôpital d'instruction des armées
HUGO hôpitaux universitaires du Grand Ouest

I

INPI institut national de la propriété intellectuelle
INSERM institut national de la santé et de la recherche médicale

L

LPM loi de programmation militaire

M

MAPTAM modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles
MESR ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MSA mutualité sociale agricole

N

NOTRe nouvelle organisation territoriale

P

PME petites et moyennes entreprises

O

ORL oto-rhino-laryngologie

R

RGPP révision générale des politiques publiques
R&D recherche et développement

Directeur de la publication

Benjamin Grebot

Réalisation

Nadine Le Hir, François Rivoal

Maquette et mise en page

Dominique Gaultier

Photographie de couverture

Simon Cohen - Brest métropole

Contact : ADEUPa – 18 rue Jean Jaurès 29200 Brest
www.adeupa-brest.fr

Tél : 02 98 33 51 71

Dépôt légal : 4^e trimestre 2015

Réf. : 15/221

